

Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves

Rapport final

le 21 mai 2002

Présenté à :

Affaires indiennes et du Nord Canada
10, rue Wellington, bureau 1900
Hull (Québec)
K1A 0H4

Présenté par :

EKOS Research Associates Inc.

Siège social : 99, rue Metcalfe, bureau 1100, Ottawa (Ontario) K1P 6L7 – Tél. : (613) 235-7215 – Téléc. : (613) 235-8498
Toronto : 480, av. University, bureau 1006, Toronto (Ontario) M5G 1V2 – Tél. : (416) 598-8002 – Téléc. : (416) 598-2543
Edmonton : 9925, 109^e Rue N.-O., bureau 606, Edmonton (Alberta) T5K 2J8 – Tél. : (780) 408-5225 – Téléc. : (780) 408-5233
Courriel : pobox@ekos.com

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
2.	ATTITUDES GÉNÉRALES À L'ÉGARD DES QUESTIONS GOUVERNEMENTALES ET DE LA PRESTATION DES SERVICES	4
	2.1 Perception de la relation avec le grand public canadien	4
	2.2 La performance des gouvernements telle qu'elle est perçue par les répondants	5
	2.3 Priorités	7
	2.4 Qualité des services offerts par le gouvernement du Canada	9
3.	RÉCENTS CONTACTS ET QUESTIONS RELIÉES AUX COMMUNICATIONS	13
	3.1 Récents contacts avec le gouvernement fédéral	13
	3.2 Les plus récents contacts avec le gouvernement fédéral	15
	3.3 Degré de satisfaction à l'égard des services ou de l'information reçus	18
	3.4 Moyens de communication préférés	22
	3.5 Source d'information préférée	25
	3.6 Fiabilité des sources d'information	26
4.	CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET QUALITÉ DE VIE	28
5.	MESSAGE PUBLICITAIRE INTITULÉ « GRAINES DU SUCCÈS »	36
	5.1 Habitudes d'écoute radiophonique	36
	5.2 Message publicitaire intitulé « Graines du succès »	37
6.	MESSAGES PUBLICITAIRES ANTITABAC	40
7.	PROFIL	44
	7.1 Utilisation d'Internet	44
	7.2 Caractéristiques démographiques	45
8.	RÉSUMÉ	53
	8.1 Relation avec les Canadiens et avec les gouvernements	53
	8.2 Prestation des services	54
	8.3 Contact avec le gouvernement du Canada	55
	8.4 Communications	56
	8.5 Priorités, questions autochtones et traités	57
	8.6 Autres domaines de recherche	59

ANNEXE A : Questionnaire

ANNEXE B : Taux de réponse au sondage

(Sous pli séparé)

ANNEXE C : Tableaux des résultats détaillés du sondage

1. Introduction

Ce sondage effectué auprès des gens des Premières nations qui vivent dans les réserves au Canada a été conçu dans le but de fournir à Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ainsi qu'à Santé Canada une évaluation représentative des points de vue des gens des Premières nations qui vivent dans les réserves concernant un certain nombre de domaines clés. Parmi ceux-ci, notons : 1) les attitudes générales à l'égard des priorités et les points de vue sur la performance du gouvernement du Canada; 2) les moyens de communiquer avec le gouvernement du Canada et les besoins en matière de services, ainsi que la satisfaction à l'égard de la prestation des services; 3) les meilleures méthodes de communication du gouvernement du Canada; 4) les points de vue sur un certain nombre d'enjeux autochtones particuliers (p. ex. les traités, l'autonomie gouvernementale et l'autosuffisance). Par ailleurs, deux programmes en particulier ont également été examinés : 1) une campagne de publicité antitabac et 2) une série radiophonique autochtone diffusée en Saskatchewan. Les stratégies du Ministère axées sur de plus vastes consultations pourront miser sur l'information recueillie dans le cadre de cette recherche. C'est la première fois qu'est effectué au Canada un sondage national d'une telle envergure.

Trois critères d'admissibilité ont été établis pour les besoins de ce sondage :

- être membre d'une bande indienne ou d'une Première nation;
- être résidant (au moins durant une partie de l'année) d'une réserve au Canada;
- avoir 18 ans ou plus.

L'échantillon a été établi à partir d'un choix de codes postaux au Canada. Ces codes postaux étaient associés aux subdivisions de recensement (SDR) déterminées par Statistique Canada comme étant une réserve ou l'emplacement physique des quelque 630 bureaux de Premières nations partout au Canada. Une fois la liste exhaustive des codes postaux achevée, nous y avons associé les numéros de téléphone correspondants, à partir de tous les annuaires téléphoniques au Canada. Cette liste de numéros de téléphone comportait environ 120 000 numéros. Lorsque nous l'avons comparée à la distribution de la population des Premières nations, soit environ 368 000 personnes qui vivent dans les réserves (donnée provenant d'AINC), la base de l'échantillon semblait sous-représenter les résidents du Québec, du

Manitoba et de la Saskatchewan et représenter dans une trop grande proportion les résidants de la Colombie-Britannique. Après avoir dressé la base de l'échantillon, nous y avons apporté des modifications afin d'y exclure certains codes postaux pour lesquels les taux d'inadmissibilité des candidats avaient été particulièrement élevés au cours des premiers jours de collecte des données.

L'échantillon qui a servi au sondage comprend un total de 1 423 interviews menées auprès de résidants des réserves. L'erreur d'échantillonnage rattachée à l'échantillon global est de +/- 2,6 p. 100, à un intervalle de confiance de 95 p. 100. L'échantillon a été stratifié de manière à y inclure 150 interviews menées auprès de résidants de chacune des provinces (notez que les provinces de l'Atlantique ont été regroupées, de sorte que les 150 cas qui se trouvent dans l'échantillon définitif représentent toute la région) avec un échantillon plus large pour le Manitoba et la Saskatchewan (pour un total de 350 interviews dans chacune de ces provinces). Aucune interview n'a été menée dans les territoires. Une fois l'échantillon ainsi établi, nous avons choisi au hasard des numéros de téléphone à l'intérieur des strates en question. Chacune des sept strates provinciales ou régionales composée de 150 cas comporte une marge d'erreur maximale de +/- 8,0 p. 100, alors qu'au Manitoba et en Saskatchewan, le taux d'erreur était de 5,2.

Le questionnaire a été conçu en étroite collaboration avec chacun des ministères participants (voir Annexe A). Avant d'entreprendre la collecte des données, le questionnaire a fait l'objet de tests approfondis. Ainsi, quatre groupes témoins (deux à Peterborough et deux au nord de Regina) ont été mis sur pied afin de discuter avec les résidants de ces deux réserves des questions faisant partie du questionnaire, du libellé des questions, des échelles et du débit. Après avoir apporté des changements à la suite de ces discussions, le questionnaire téléphonique a été testé auprès de 22 personnes dans un cadre de pré-test en direct. Il faut une moyenne de 18 minutes pour répondre au questionnaire final par téléphone lorsque des intervieweurs expérimentés mènent l'interview.

Ce sondage a été réalisé entre le 5 et le 20 mars, et le taux global de réponses a été de 38 p. 100. Bien que ce taux de réponses soit élevé, et ce, en grande partie en raison du taux élevé d'inadmissibilité

des candidats de l'échantillon¹, ce résultat est néanmoins plus élevé que ceux que l'on obtient actuellement pour les sondages nationaux effectués auprès du grand public (voir Annexe B).

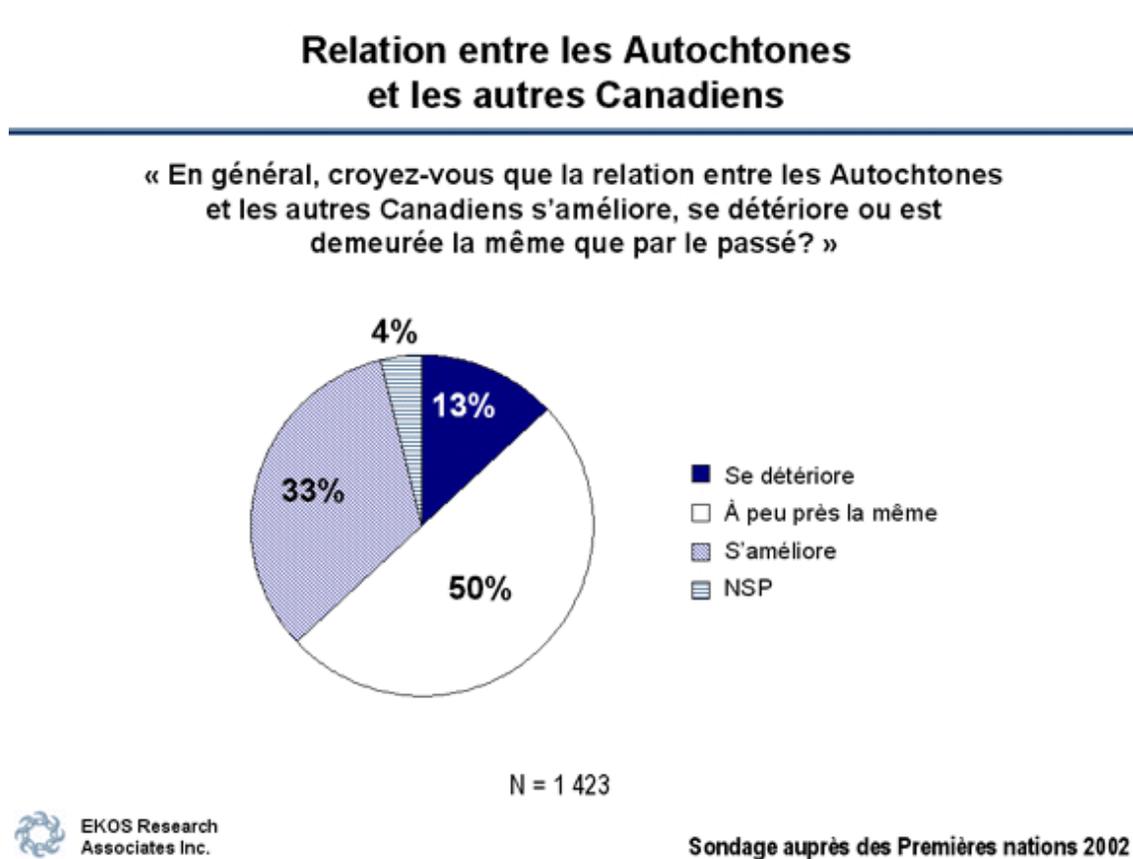
Les résultats du sondage sont divisés en six sections thématiques. Les résultats globaux sont d'abord présentés sous forme de graphique accompagné d'une brève conclusion.

¹ Les candidats inadmissibles sont généralement considérés comme des candidats coopératifs dans le calcul des taux de réponses. Il s'agit là d'une méthode de calcul normalisée, acceptée par l'Association professionnelle de recherche en marketing (APRM).

2. Attitudes générales à l'égard des questions gouvernementales et de la prestation des services

2.1 Perception de la relation avec le grand public canadien

La moitié des répondants au sondage (50 p. 100) estiment que la relation entre les Autochtones et les autres Canadiens est demeurée à peu près la même que par le passé, tandis que 33 p. 100 croient que cette relation s'améliore et que seulement 13 p. 100 des répondants indiquent qu'elle est en train de se détériorer.



- Les opinions à cet égard varient d'une région à l'autre. Les résidents des provinces de l'Atlantique ont plus tendance à être d'avis que cette relation s'améliore, alors que ceux du

Québec estiment davantage qu'elle est restée la même. De plus, les résidants du Québec ont moins tendance à croire que cette relation se détériore, alors que ceux de la Colombie-Britannique penchent davantage de ce côté.

- Les personnes dont le revenu annuel se situe entre 10 000 \$ et 19 000 \$ ont plus tendance à croire que cette relation est la même que par le passé et ont moins tendance à croire qu'elle s'améliore.
- Les personnes les moins scolarisées – celles qui n'ont pas terminé leurs études secondaires – ont davantage tendance à estimer que cette relation demeure la même et ont moins tendance à croire qu'elle s'améliore. De plus, ceux qui ont utilisé Internet récemment (au cours des trois derniers mois) ont plus ou moins tendance à dire que la relation s'améliore.
- Les répondants dont la langue maternelle est l'anglais sont plus aptes à considérer que cette relation est meilleure qu'auparavant, tandis que ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone ont plus tendance à dire qu'elle est demeurée la même.
- Les personnes qui travaillent dans le secteur des services sont plus aptes à croire qu'il y a eu un changement positif dans cette relation.

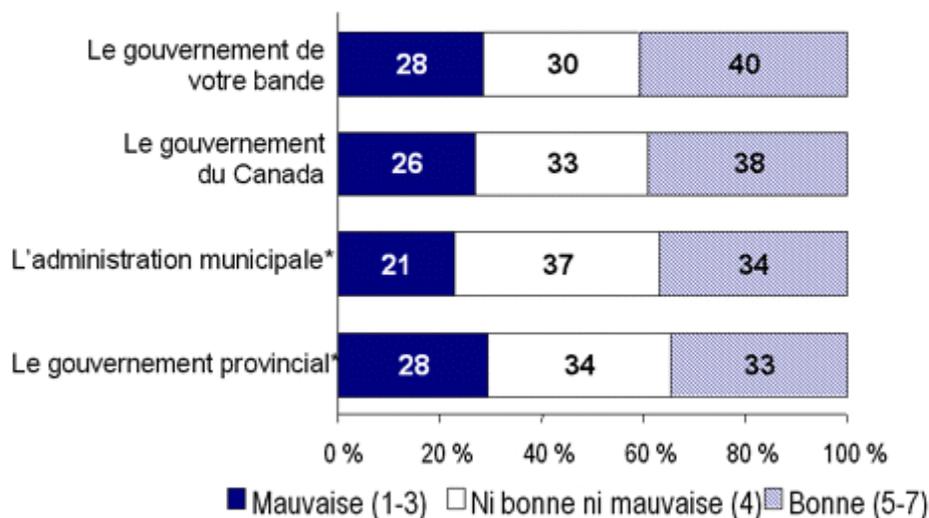
2.2 La performance des gouvernements telle qu'elle est perçue par les répondants

Les gens des Premières nations qui vivent dans les réserves considèrent que la performance du gouvernement de leur bande et celle du gouvernement du Canada sont légèrement meilleures (40 p. 100 et 38 p. 100 des répondants, respectivement, leur ont accordé une bonne cote de performance) que celles du gouvernement provincial et de l'administration municipale (34 et 33 p. 100, respectivement), bien que le point de vue sur l'ensemble de ces gouvernements est essentiellement le même.

La cote accordée actuellement à la performance du gouvernement du Canada est beaucoup plus élevée que celle obtenue dans le sondage de référence (été 2001) alors que seulement 25 p. 100 des répondants accordaient une cote positive et 29 p. 100, une cote négative (c.-à-d. que quelques-unes des réponses neutres au sondage de l'an dernier sont, cette année, des réponses positives). En fait, les résultats actuels sont même plus positifs que les opinions exprimées par le grand public au printemps 2001, alors que 33 p. 100 accordaient une cote positive à la performance du gouvernement du Canada (et 32 p. 100, une cote négative).

Performance du gouvernement

« Je vais vous demander d'évaluer la performance de quelques ordres de gouvernement ... »



* ½ échantillon ; au total, N = 1 423



EKOS Research
Associates Inc.

Sondage auprès des Premières nations 2002

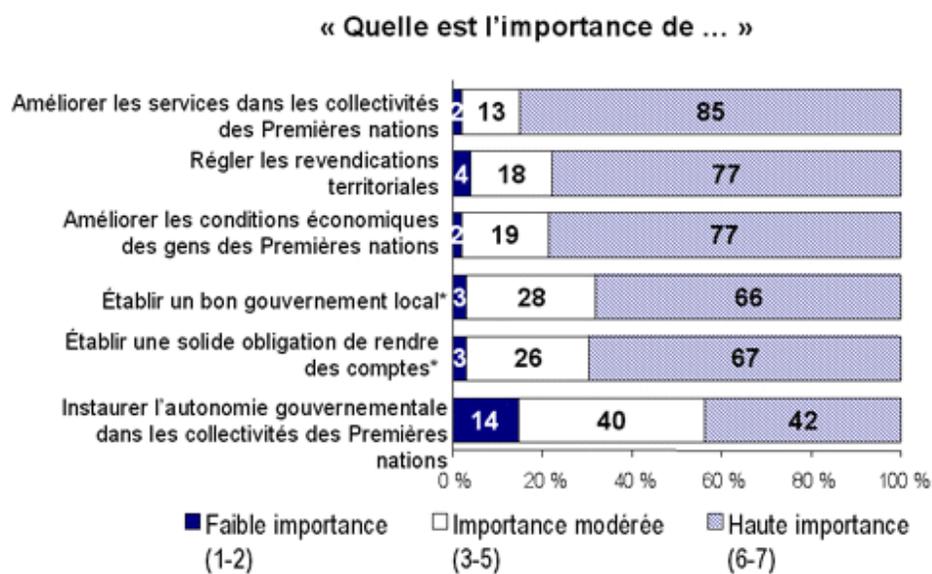
- En ce qui a trait aux gouvernements des bandes, ceux qui ont accordé la meilleure cote à leur performance sont les résidents du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ceux qui n'ont pas d'enfants, ceux qui estiment que leur relation avec le grand public canadien s'est améliorée et ceux qui jugent bonne la performance du gouvernement fédéral. La performance du gouvernement des bandes est jugée mauvaise par une forte proportion (42 p. 100) des résidents de l'Alberta.
- L'opinion sur la performance globale du gouvernement du Canada est généralement favorable chez les résidents des provinces de l'Atlantique, ceux dont le revenu annuel est inférieur à 10 000 \$, ceux dont le niveau de scolarité est peu élevé (quelques années d'études secondaires ou pas du tout), les jeunes (de moins de 25 ans), les personnes sans emploi ou celles qui ne font pas partie de la main-d'œuvre, celles qui affirment que leur relation avec le grand public canadien s'est améliorée, et les personnes qui ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement de leur bande. Ce profil est exactement le même que celui obtenu lors du sondage de référence.
- Les résidents qui estiment que leur relation avec le grand public canadien s'est améliorée ont une opinion plus favorable de la performance de l'administration municipale tout comme ceux qui ont accordé une bonne cote de performance au gouvernement fédéral et au gouvernement de leur bande.

- La performance du gouvernement provincial est jugée meilleure par les jeunes (de moins de 25 ans), par ceux qui estiment que leur relation avec le grand public canadien s'est améliorée et par ceux qui ont accordé une bonne cote de performance au gouvernement fédéral et au gouvernement de leur bande. Par contre, la performance du gouvernement provincial est jugée moins favorable par les résidents de la Colombie-Britannique, par les personnes dont le revenu annuel se situe à plus de 50 000 \$, par ceux qui ont fait des études collégiales, par ceux qui ont 35 ans et plus, tout comme par ceux qui n'ont pas accordé une très bonne cote à leur relation avec les Canadiens et à la performance du gouvernement fédéral et du gouvernement de leur bande.

2.3 Priorités

On a demandé aux répondants de juger de l'importance d'un certain nombre de questions pour eux et pour leur collectivité. Les résidents considèrent que l'amélioration des services (85 p. 100) dans les collectivités des Premières nations est très importante, suivie par le règlement des revendications territoriales (77 p. 100) et l'amélioration des conditions économiques chez les gens des Premières nations (77 p. 100), mais ils estiment que l'autonomie gouvernementale des collectivités des Premières nations est une question qui a relativement moins d'importance comparativement aux autres. (42 p. 100).

Importance des questions



* ½ échantillon; au total N = 1 423

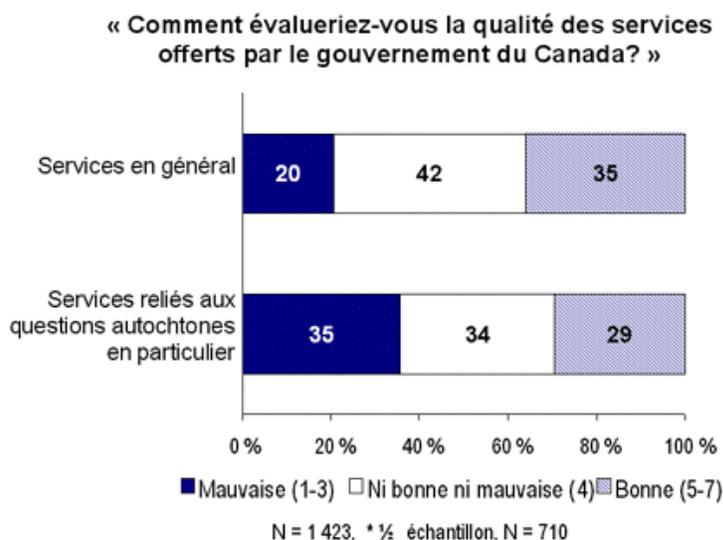
- La majorité des résidants sont d'avis qu'il est important d'améliorer les services dans les collectivités. Les personnes qui vivent dans les provinces de l'Atlantique se distinguent surtout, de même que les parents qui ont des enfants à la maison et les personnes qui ont une piètre opinion de la performance du gouvernement du Canada. Les résidants du Québec, les jeunes et les personnes sans emploi sont un peu moins portés à juger comme étant prioritaire l'amélioration des services dans les collectivités.
- Le règlement des revendications territoriales, bien qu'il revête une importance certaine aux yeux de la plupart des membres qui vivent dans les réserves, est une priorité pour une proportion plus grande de Québécois. Les résidants qui ont fait des études universitaires sont également plus aptes à juger cet aspect prioritaire, de même que les personnes plus âgées (entre 45 et 54 ans) et les personnes qui ont un emploi. Les personnes qui estiment que leur relation avec le grand public canadien est moins bonne que par le passé et qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement du Canada sont aussi plus portées à considérer importantes les revendications territoriales, de même que les personnes qui ont accordé une cote positive au gouvernement de leur bande.
- L'amélioration des conditions économiques dans les réserves revêt une plus grande priorité en Colombie-Britannique et pour les résidants qui indiquent un niveau de scolarité et un revenu plus élevés, ainsi que pour ceux qui possèdent un emploi, surtout ceux qui détiennent un poste de gestion. Par contre, c'est là une moins grande priorité pour les jeunes (de moins de 25 ans), les ouvriers, ceux provenant d'un milieu socio-économique moins favorisé, ceux qui n'utilisent pas Internet, et les personnes qui ont accordé une piètre cote à la performance du gouvernement du Canada.
- L'établissement d'un bon gouvernement local est une priorité pour une plus grande proportion des résidants des provinces de l'Atlantique, de même que pour ceux qui indiquent un niveau de scolarité et un revenu plus élevés, qui ont entre 45 et 54 ans et qui détiennent un emploi. Les personnes qui ont communiqué avec le gouvernement du Canada récemment ont également davantage tendance à considérer qu'il est important d'avoir un bon gouvernement local, tout comme celles qui ont une opinion positive de la performance du gouvernement du Canada. Par contre, les résidants de l'Alberta, les jeunes, ainsi que ceux qui n'ont pas communiqué récemment avec le gouvernement ou qui ont une piètre opinion du gouvernement, ou les deux, sont moins enclins à partager ce point de vue.
- Une solide obligation de rendre des comptes du gouvernement local est jugée comme une haute priorité par une plus grande proportion de personnes qui ont fait des études collégiales ou universitaires, ainsi que par les résidants plus âgés (entre 45 et 54 ans). Les jeunes et les ouvriers, pour leur part, accordent généralement une très faible priorité à cette question.
- L'autonomie gouvernementale n'est jugée comme une priorité que par un petit nombre de répondants, soit la proportion la plus faible. Cependant, il s'agit d'une question importante aux yeux d'un plus grand nombre de femmes que d'hommes et de ceux qui ont une opinion positive du gouvernement de leur bande.

2.4 Qualité des services offerts par le gouvernement du Canada

Les résidants estiment que la qualité des services offerts par le gouvernement du Canada en général est légèrement meilleure que celle des services gouvernementaux reliés aux questions autochtones en particulier. En ce qui concerne les services en général, 35 p. 100 des répondants les jugent bons, comparativement à 20 p. 100 qui les jugent mauvais. Les services reliés aux questions autochtones obtiennent des résultats un peu moins bons : 29 p. 100 estiment que ces services sont bons, et 35 p. 100 estiment qu'ils sont mauvais.

La cote accordée actuellement aux services offerts par le gouvernement du Canada est plus élevée, à 35 p. 100, que le 29 p. 100 obtenu l'an dernier. En outre, seulement 20 p. 100 des répondants jugent que ces services sont mauvais, comparativement au 32 p. 100 obtenu par le sondage de référence. Les chiffres de l'an dernier semblent se rapprocher des résultats obtenus au cours du présent sondage concernant la performance des services reliés aux questions autochtones. Cependant, les résultats du présent sondage, quant au niveau des services en général, ne sont pas aussi positifs que les résultats obtenus dans le grand public, où 48 p. 100 des répondants estiment que les services gouvernementaux sont bons.

Qualité des services



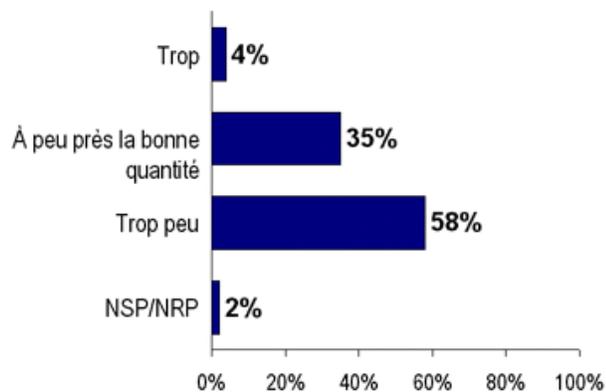
résidents – ceux qui ont moins de 25 ans – sont les plus aptes à considérer bonne la qualité des services gouvernementaux en général et des services reliés aux questions autochtones. Par contre, les résidents âgés de 35 ans et plus sont davantage portés à juger mauvaise la qualité de ces services. Les résidents âgés entre 35 et 44 ans en particulier ont davantage tendance à juger mauvais les services du gouvernement reliés aux questions autochtones.

- Les résidents qui ont actuellement un emploi sont plus portés à accorder une mauvaise cote à ces deux types de services gouvernementaux.
- Les résidents qui estiment que la performance du gouvernement du Canada et du gouvernement de leur bande est mauvaise sont, en retour, plus aptes à juger mauvaise la qualité des services gouvernementaux en général et des services reliés aux questions autochtones.
- Les personnes dont le revenu annuel est de 50 000 \$ et plus, celles qui ont fait des études collégiales ou universitaires et celles qui ont utilisé Internet récemment sont plus enclines à juger mauvaise la qualité des services gouvernementaux reliés aux questions autochtones.
- La tendance générale des réponses est très semblable à celle du sondage de référence réalisé l'an dernier.

La plupart des gens des Premières nations qui vivent dans les réserves sont d'avis qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'information du gouvernement du Canada. La majorité (58 p. 100) ont indiqué qu'ils

Quantité d'information

« En général, concernant l'information que vous recevez du gouvernement du Canada, diriez-vous que vous en recevez... ? »



N = 1 423

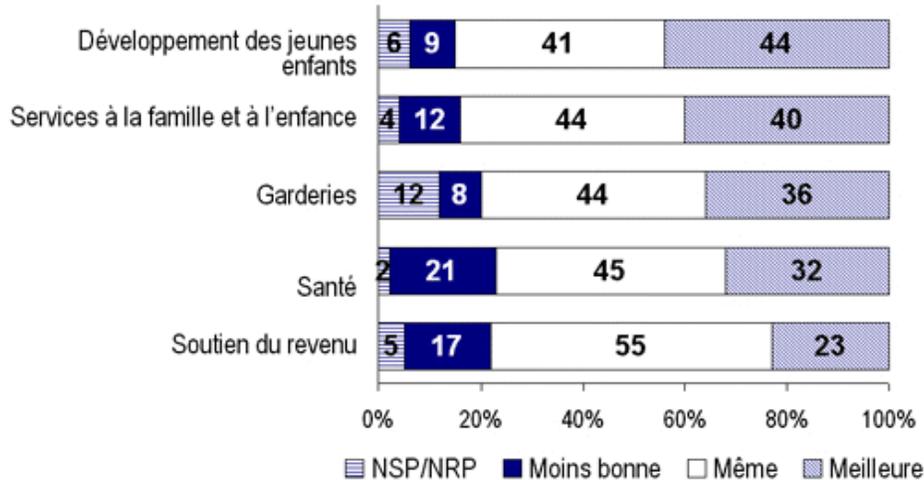
reçoivent trop peu d'information, tandis que seulement 35 p. 100 ont affirmé obtenir la bonne quantité d'information. Ces résultats sont très semblables à ceux recueillis l'an dernier au cours du sondage de référence.

- Les plus jeunes résidants, ceux qui ont moins de 35 ans, ont davantage tendance à considérer qu'ils reçoivent la bonne quantité d'information, tandis que les résidants plus âgés sont plus aptes à croire qu'ils reçoivent trop peu d'information. Cela est particulièrement vrai pour les résidants âgés de 45 à 54 ans. Parmi ceux-ci, 74 p. 100 estiment qu'ils reçoivent trop peu d'information du gouvernement fédéral.
- Les personnes qui jugent mauvaise la performance du gouvernement canadien et du gouvernement de leur bande sont les plus aptes à croire qu'elles reçoivent trop peu d'information. D'un autre côté, celles qui ont accordé une bonne cote à la performance de ces ordres de gouvernement sont plus enclines à croire qu'elles obtiennent la bonne quantité d'information du gouvernement fédéral.
- Les répondants qui cherchaient de l'information en matière de scolarité étaient plus enclins à dire qu'ils avaient reçu trop d'information, même si ceux qui étaient de cet avis ne représentaient que 10 p. 100 de ceux qui cherchaient à obtenir ce genre de renseignements. Ceux qui cherchaient de l'information dans le domaine de la santé et du logement étaient plus susceptibles de recevoir trop peu d'information. Ceux qui cherchaient de l'information sur l'impôt étaient plus susceptibles de recevoir la quantité voulue d'information en réponse à leur demande.

On a demandé aux résidants de la Saskatchewan en particulier d'indiquer vers quelle direction, à leur avis, s'orientaient les services dans un certain nombre de domaines. Les résidants estiment que les services du gouvernement fédéral touchant les enfants et les familles sont ceux qui se sont améliorés le plus au cours de la dernière année. Ils ont déclaré que les services du gouvernement s'étaient améliorés dans les domaines du développement des jeunes enfants (44 p. 100), des services à la famille et à l'enfance (40 p. 100) et des garderies (36 p. 100). Toutefois, pour ce qui est des services reliés à la santé en général et au soutien du revenu, on estime qu'il y a moins d'amélioration. Seuls 32 p. 100 et 23 p. 100 des répondants, respectivement, affirment que les services reliés à la santé et au soutien du revenu se sont améliorés, tandis que 21 p. 100 et 17 p. 100, respectivement, sont d'avis qu'ils se sont détériorés.

Qualité des services liés aux questions autochtones

« Au cours de la dernière année, ou à peu près, diriez-vous que la qualité des services que vous avez reçus du gouvernement du Canada pour chacun des domaines suivants s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée la même? »



Au total, N = 335 (Saskatchewan seulement)

Sondage auprès des Premières nations 2002



- Les personnes âgées de 25 à 34 ans, celles qui ont des enfants, celles qui ont utilisé Internet récemment et celles qui estiment que leur relation avec le grand public canadien est meilleure sont toutes plus aptes à croire que les services au chapitre du développement des jeunes enfants se sont améliorés. Ce dernier groupe, qui estime que leur relation avec le grand public canadien est meilleure, est également plus enclin à dire que les services de garderie se sont aussi améliorés.
- Les résidants qui ne font pas partie actuellement de la main-d'œuvre ont plus tendance à affirmer que les services à la famille et à l'enfance sont demeurés les mêmes et ont moins tendance à croire qu'ils se sont améliorés. De plus, ceux qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement fédéral et qui estiment que leur relation avec le grand public canadien s'est détériorée sont plus portés à croire que ces services se sont détériorés.
- Les résidants qui jugent bonne la performance du gouvernement fédéral sont plus disposés à affirmer que les services de santé se sont améliorés, tandis que ceux qui ont jugé mauvaise la performance du gouvernement et ceux âgés de 35 à 44 ans sont plus enclins à affirmer que ces services se sont détériorés.
- Les résidants dont le revenu annuel est inférieur à 10 000 \$, ceux qui estiment que leur relation avec le grand public canadien s'est détériorée et ceux qui ont accordé une piètre cote à la performance du gouvernement fédéral ont plus tendance à indiquer que les services de soutien du revenu se sont détériorés.

3. Récents contacts et questions reliées aux communications

3.1 Récents contacts avec le gouvernement fédéral

On a demandé aux personnes interrogées d'indiquer s'ils avaient communiqué avec le gouvernement fédéral au cours des trois derniers mois en vue d'obtenir un service. On leur a aussi demandé d'indiquer s'ils avaient communiqué avec le gouvernement du Canada eux-mêmes ou s'ils l'avaient fait par l'intermédiaire du bureau de leur bande ou du conseil tribal. Au cours des trois derniers mois, 41 p. 100 des résidants des réserves ont affirmé avoir communiqué avec le gouvernement du Canada pour obtenir un service, même si seulement 27 p. 100 et 29 p. 100 ont communiqué avec le gouvernement en se servant d'une des méthodes. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui obtenu au cours du sondage de référence, alors que 24 p. 100 indiquaient avoir récemment communiqué avec le gouvernement fédéral. Le sondage de référence, néanmoins, ne précisait pas de méthode de contact. Il est donc probable que ce premier sondage faisait état d'un contact direct seulement.

Les répondants ne semblent pas préférer une méthode plus qu'une autre pour entrer en contact avec le gouvernement fédéral : 29 p. 100 ont communiqué avec le gouvernement de façon directe (sans passer par le bureau de la bande ou du conseil tribal), tandis que 26 p. 100 l'ont contacté en passant par le bureau de la bande ou du conseil tribal.

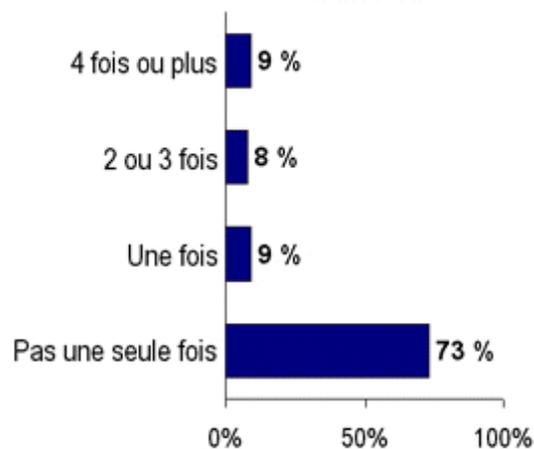
Fréquence des contacts

« Au cours des trois derniers mois, combien de fois environ avez-vous communiqué avec le gouvernement du Canada pour obtenir un service? »

Directement (sans passer par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal)



Par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal?



EKOS Research
Associates Inc.

N = 1 423

Sondage auprès des Premières nations 2002

- Les gens des Premières nations qui ont un niveau de scolarité plus élevé et ceux qui occupent des postes de gestion sont plus aptes à avoir contacté récemment le gouvernement du Canada eux-mêmes.
- L'importance du contact (soit directement, soit par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal) est sensiblement moins élevée parmi les personnes plus âgées (55 ans et plus). Le contact par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal est le plus élevé chez les jeunes (entre 18 et 25 ans); le contact direct est plus fréquent chez les personnes âgées de 25 à 34 ans.
- Les répondants qui ont des enfants sont plus enclins à avoir effectué un contact direct au cours des trois derniers mois; ceux qui ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois sont plus aptes à avoir pris contact le gouvernement du Canada récemment, soit de façon directe, soit par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal.
- Les répondants qui ont accordé une faible cote à la performance du gouvernement fédéral ont davantage tendance à avoir communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois (en se servant d'une ou l'autre des méthodes). Ceux qui ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement de leur bande sont plus aptes à avoir communiqué avec le gouvernement par l'intermédiaire du bureau de leur bande ou de leur conseil tribal.

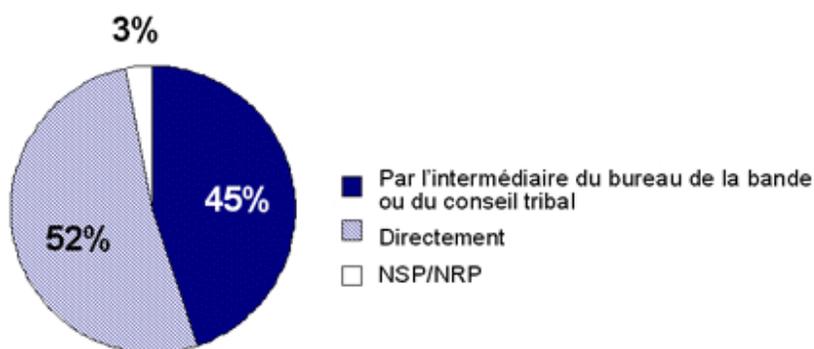
Parmi ceux qui ont communiqué avec le gouvernement du Canada, les contacts ont été assez fréquents. Près des deux tiers des répondants qui ont présenté une demande auprès du gouvernement fédéral dans les trois derniers mois l'ont fait plus d'une fois. Environ un tiers de ceux qui ont communiqué avec le gouvernement du Canada récemment pour obtenir un service l'ont fait une fois, tandis qu'un tiers l'ont fait deux ou trois fois et l'autre tiers, quatre fois ou plus.

3.2 Les plus récents contacts avec le gouvernement fédéral

On a demandé à ceux qui ont communiqué avec le gouvernement du Canada, aussi bien directement que par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal au cours des trois derniers mois, de quelle façon ils avaient effectué leur plus récente demande. Un peu plus de la moitié (52 p. 100) ont présenté leur plus récente demande directement, et un peu moins de la moitié (45 p. 100) l'ont fait par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal

Source des récentes demandes d'information

« En ce qui concerne votre plus récente demande d'information, l'avez-vous présentée par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal ou l'avez-vous présentée vous-même? »



N = 216

- Les résidents de la Saskatchewan étaient plus enclins que d'autres d'un bout à l'autre du Canada à communiquer directement avec le gouvernement, plutôt que par l'entremise de leur bureau de bande.

On a également demandé aux répondants du sondage d'indiquer le moyen qu'ils avaient utilisé pour prendre contact avec le gouvernement fédéral lors de leur plus récente demande. Le moyen de contact est similaire, que l'on utilise la méthode directe ou que l'on passe par le bureau de la bande. Le moyen le plus fréquemment utilisé pour communiquer avec le gouvernement du Canada est le téléphone. Plus de la moitié (60 p. 100) de ceux qui ont contacté le gouvernement directement l'ont fait par téléphone, et 42 p. 100 de ceux qui l'ont fait par l'intermédiaire du bureau de la bande ou du conseil tribal se sont aussi servis du téléphone. La poste, l'info-service 1 800 du gouvernement, ou une visite en personne à un bureau gouvernemental ont ensuite été dans l'ordre les moyens les plus utilisés pour communiquer avec le gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois.

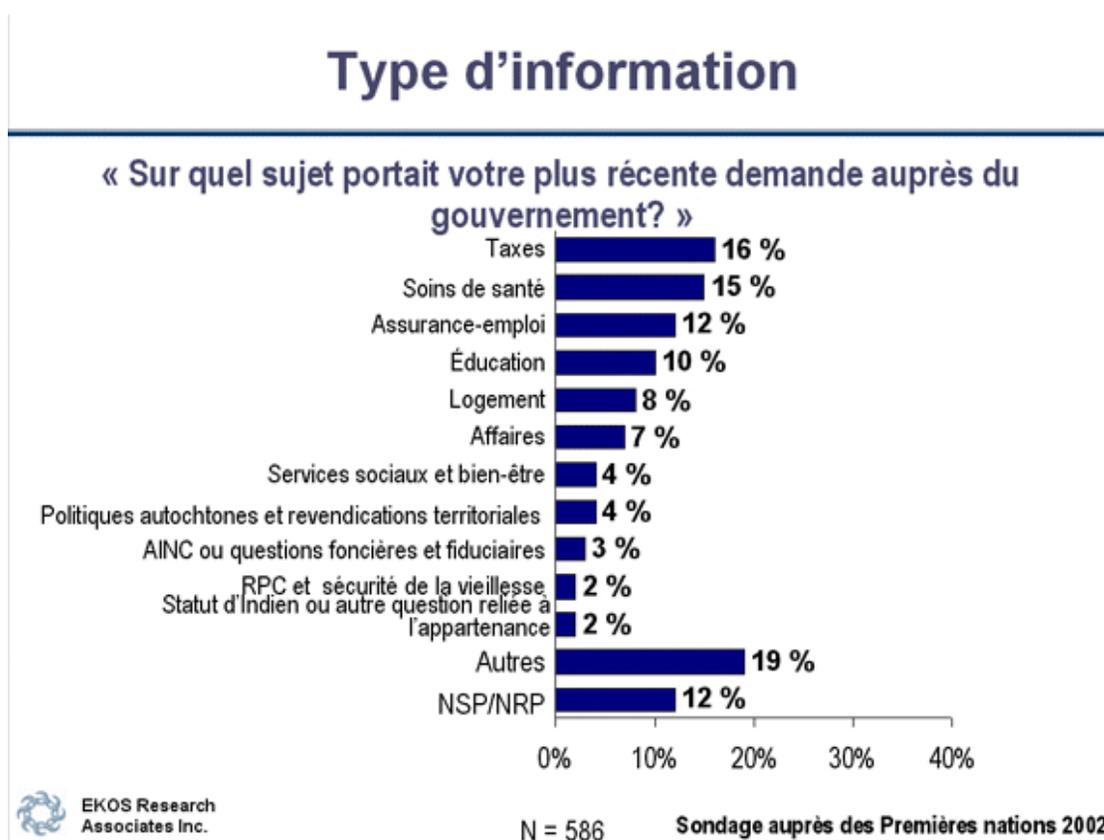
Moyens de contact

« De quelle façon avez-vous communiqué avec le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de la bande ou directement) lors de votre plus récente demande d'information ou de service? »



demandé aux répondants d'indiquer ce qu'ils désiraient obtenir lors de leur plus récente demande

effectuée auprès du gouvernement du Canada. Les deux réponses les plus fréquentes touchent les questions liées à l'impôt et aux soins de santé, suivies des questions liées à l'assurance-emploi et à la scolarité. En plus des réponses les plus fréquentes, bon nombre d'autres genres de demandes ont été mentionnées (19 p. 100 des réponses entrent dans la catégorie « autres »). Ces réponses touchent entre autres des statistiques ou des renseignements généraux (5 p. 100), les subventions et le financement en général (4 p. 100), les certificats de naissance ou de mariage (1 p. 100) et l'infrastructure (2 p. 100).



- Les hommes sont plus portés que les femmes à avoir indiqué qu'ils cherchaient de l'information au sujet de l'assurance-emploi ou de l'infrastructure; les femmes, pour leur part, ont plus tendance à chercher des renseignements sur les services sociaux.
- Les répondants qui se définissent comme des ouvriers ont plus tendance à chercher de l'information sur le logement ou l'assurance-emploi; ceux qui occupent des postes dans les services sont plus portés à être en quête de renseignements sur les services sociaux ou l'aide sociale, et ceux qui occupent des postes de gestion sont plus enclins à présenter des demandes liées aux affaires.

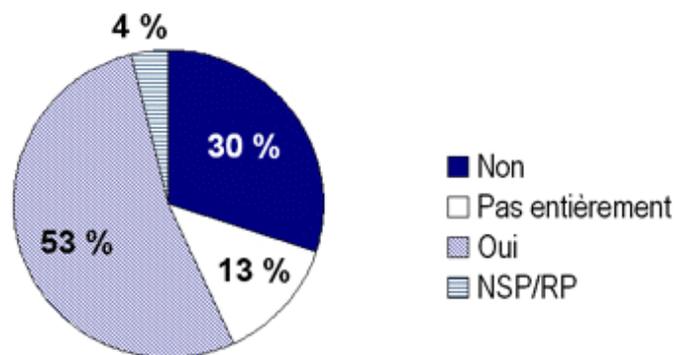
- Les répondants qui estiment que la performance du gouvernement fédéral n'est ni bonne ni mauvaise ont davantage présenté récemment des demandes liées à l'impôt. Les répondants qui ont accordé une faible cote à la performance du gouvernement sont plus aptes à avoir fait une demande liée aux affaires ou des demandes liées aux politiques autochtones ou aux revendications territoriales, tandis que ceux qui ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement fédéral sont plus aptes à avoir présenté récemment une demande touchant la scolarité.

3.3 Degré de satisfaction à l'égard des services ou de l'information reçus

On a demandé aux répondants du sondage s'ils avaient obtenu ce qu'ils cherchaient lors de leur plus récente demande auprès du gouvernement fédéral. Les réponses sont partagées : plus de la moitié (53 p. 100) des répondants croient avoir obtenu ce qu'ils cherchaient lors de leur plus récente demande auprès du gouvernement fédéral, tandis que moins d'un tiers (30 p. 100) pensent qu'on n'a pas répondu à leur demande, et que 13 p. 100 croient qu'on a plus ou moins bien répondu à leur demande (pas complètement).

Degré de satisfaction lors de votre plus récente demande

« Avez-vous obtenu ce que vous cherchiez lors de votre plus récente demande? »



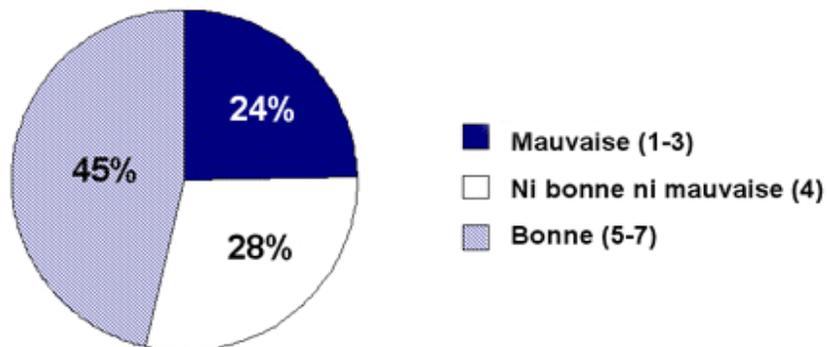
- Les répondants pour qui l'anglais est la langue maternelle sont beaucoup plus enclins à affirmer qu'ils ont obtenu ce qu'ils cherchaient lors de leur demande auprès du gouvernement (60 p. 100), tandis que ceux qui ont indiqué une langue autochtone comme langue maternelle sont beaucoup moins enclins à penser cela (48 p. 100).
- Les jeunes sont plus aptes à croire que leur demande a été satisfaite, comparativement aux personnes plus âgées. Les répondants âgés de 55 ans et plus sont les moins aptes à croire que leur demande a été satisfaite.
- Les répondants qui ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement fédéral et du gouvernement de la bande et ceux qui estiment que la relation entre les Autochtones et les Canadiens s'est améliorée ont plus tendance à affirmer que leur demande auprès du gouvernement fédéral a été satisfaite. Cette tendance donne à penser que les gens qui se montrent plus satisfaits de l'information qu'ils ont reçue ont généralement une opinion plus favorable pour la plupart des questions traitées dans le sondage.
- Ceux qui sont passés par le bureau de la bande ou du conseil pour leur dernière demande étaient moins susceptibles d'obtenir les renseignements qu'ils cherchaient, comparativement aux répondants qui se sont adressés directement au gouvernement.
- Les demandes d'information sur le logement ou la santé étaient moins susceptibles de déboucher sur l'information souhaitée. Par contre, les demandes d'information concernant l'impôt et les questions concernant Développement des ressources humaines Canada, telles que l'assurance-emploi, avaient de meilleures chances de recevoir une réponse.
- Les répondants qui s'étaient servis du site Web pour présenter leur demande d'information étaient moins susceptibles de recevoir l'information désirée.
- Comme on s'y attendait, de façon générale, et en particulier dans le cas de la demande la plus récente, le fait d'obtenir l'information demandée influe grandement sur l'idée qu'on se fait des services assurés par le gouvernement, de même que sur l'idée que la quantité d'information reçue est excessive, insuffisante ou satisfaisante. Cela détermine également si l'information reçue du gouvernement est généralement perçue comme utile. Un facteur dont il faut toutefois se rappeler est que les gens qui disent avoir obtenu l'information demandée ont également porté des jugements positifs dans un vaste éventail de domaines et peuvent avoir été enclins à formuler des réponses plus positives dans chacun de ces domaines.

Afin de mesurer le degré de satisfaction des services ou de l'information reçus du gouvernement fédéral, on a également demandé aux répondants d'évaluer la qualité des services offerts par le gouvernement du Canada lors de leur plus récente demande. Les résultats indiquent que les gens sont modérément satisfaits de la qualité des services ou de l'information qu'ils ont reçus lors de leur plus récente demande auprès du gouvernement du Canada. Tandis que 45 p. 100 de ceux qui ont communiqué avec le gouvernement affirment que l'information ou le service reçu lors de leur plus récente demande

était satisfaisant (une cote d'évaluation entre cinq et sept sur sept), près d'un quart (23 p. 100) ont évalué la qualité de l'information ou du service comme étant médiocre (une cote d'évaluation entre un et trois sur sept). Les autres pensent que la qualité de l'information ou des services n'était ni bonne ni mauvaise. Ces résultats sont légèrement plus positifs que ceux obtenus dans le sondage de référence, où seulement 35 p. 100 des répondants ont évalué la qualité des services ou de l'information comme étant bonne, et 42 p. 100, comme étant médiocre.

Qualité du service lors de votre plus récente demande

« Comment évalueriez-vous la qualité du service offert par le gouvernement du Canada lors de votre plus récente demande? »



N = 1 423, * ½ échantillon, N = 710

- Les jeunes ont plus tendance à évaluer la qualité des services ou de l'information reçus du gouvernement fédéral comme bonne (56 p. 100 sont d'accord), alors que les personnes âgées de 35 ans et plus sont moins enclines à penser ainsi.
- Les répondants qui croient que la relation entre les Autochtones et les autres Canadiens se détériore et ceux qui ont accordé une piètre cote aux gouvernements (fédéral et de la bande) sont plus aptes à avoir évalué la qualité du service ou de l'information reçus comme étant mauvaise.
- Les répondants ont évalué la qualité de l'information ou des services reçus à la suite de leur plus récente demande comme étant beaucoup plus satisfaisante que la qualité des services offerts

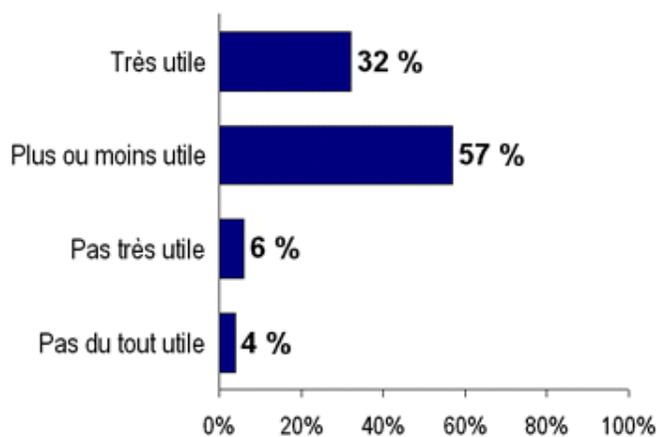
généralement par le gouvernement du Canada ou que la qualité des services offerts sur les questions autochtones en particulier.

- Les répondants qui ont obtenu l'information requise directement du gouvernement ont davantage apprécié la qualité de l'information que celles qui ont mené leur recherche en passant par un bureau de bande ou de conseil tribal.
- Ceux qui cherchaient de l'information sur des questions de santé ont trouvé la qualité de l'information moins satisfaisante dans la demande la plus récente. En revanche, ceux qui cherchaient de l'information sur l'impôt étaient plus satisfaits de la qualité de l'information reçue. Il convient de noter que le type d'information demandée dans la recherche la plus récente a une influence sur l'évaluation du service offert en réponse à la demande la plus récente, mais non pas sur l'évaluation du service en général.

Enfin, on a demandé aux répondants d'évaluer l'utilité des renseignements reçus du gouvernement fédéral en général. La majorité (89 p. 100) ont indiqué que les renseignements qu'ils ont reçus du gouvernement du Canada sont utiles, et seulement 10 p. 100 affirment qu'ils ne le sont pas.

Utilité de l'information

« En général, en ce qui concerne l'utilité de l'information reçue, diriez-vous qu'elle était très utile, plus ou moins utile, pas très utile, ou pas du tout utile? »



• peu



EKOS Research
Associates Inc.

N = 556

Sondage auprès des Premières nations 2002

Il est étonn

ant de constater que ceux qui ont accordé une piètre cote à la performance du gouvernement fédéral et à celle du gouvernement de leur bande sont plus portés à juger inutiles les renseignements qu'ils ont reçus du gouvernement fédéral.

- Les gens qui se sont adressés directement au gouvernement étaient plus susceptibles de considérer l'information reçue comme étant très utile, comparativement à ceux qui sont passés par leur bureau de bande.
- Ceux qui ont communiqué avec le gouvernement du Canada en composant le numéro de ligne directe 1 800 O Canada avaient davantage tendance à considérer comme très utile l'information obtenue.

3.4 Moyens de communication préférés

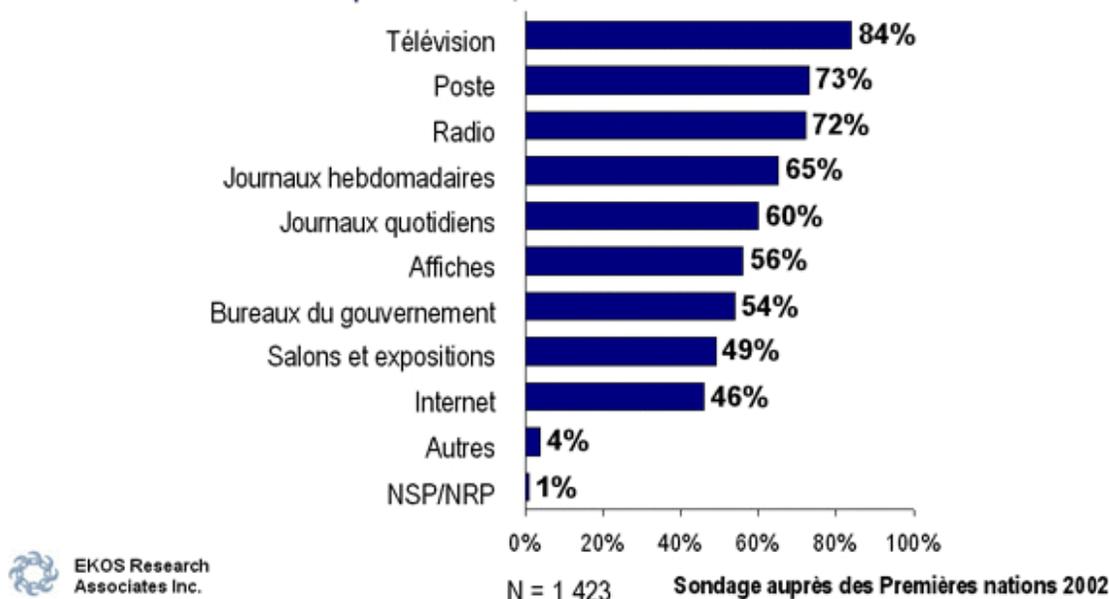
En outre, on a demandé aux répondants de déterminer l'utilité d'un certain nombre de moyens que peut utiliser le gouvernement du Canada pour leur fournir de l'information. D'une façon plus particulière, on leur a demandé d'indiquer si le recours à un nombre de moyens de communication différents leur serait utile. Comme dans le cas du premier sondage, un grand nombre de répondants (84 p. 100 dans ce sondage et 77 p. 100 dans le premier sondage) ont indiqué que la télévision est un moyen utile. Près des trois quarts ont mentionné la poste et la radio comme étant des moyens utiles de communication, alors que les journaux hebdomadaires et quotidiens ont aussi recueilli des niveaux élevés de satisfaction.

Bien que les moyens de communication préférés demeurent presque les mêmes que ceux définis dans le premier sondage, la proportion des répondants qui jugent utiles la plupart des moyens est plus élevée dans le présent sondage. Notons les résultats suivants :

- 73 p. 100 ont déclaré que la poste est utile, comparativement à 66 p. 100 dans le sondage de référence;
- 72 p. 100 estiment la radio utile, comparativement à 66 p. 100 la première fois;
- 56 p. 100 trouvent les affiches utiles, comparativement à 48 p. 100 l'an dernier;
- 46 p. 100 indiquent qu'Internet est utile, comparativement à 40 p. 100 l'an dernier.

Moyens de diffuser l'information

«Le gouvernement du Canada peut utiliser différents moyens pour informer les Canadiens. Je vais vous lire certains de ces moyens et j'aimerais que vous me disiez, pour chacun, s'il vous est utile.»

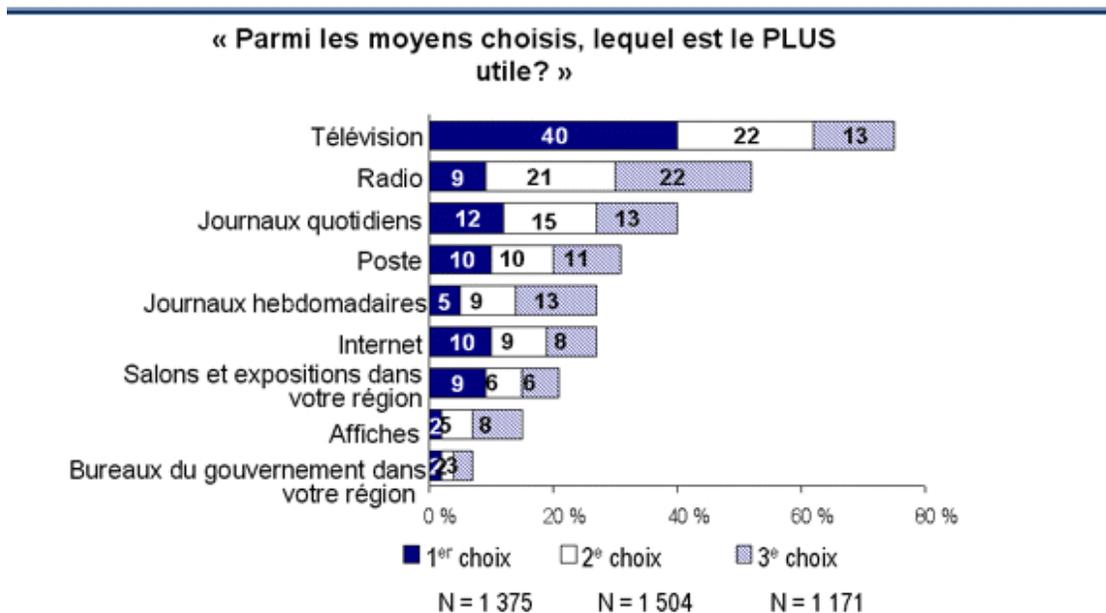


- Encore une fois, l'utilité d'Internet telle que la perçoivent les répondants obtient une cote plus élevée de ceux dont le revenu du ménage est plus élevé. Il existe un lien étroit entre le niveau de scolarité et l'utilité d'Internet; les répondants qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont considérablement moins enclins à considérer Internet comme un moyen utile par lequel le gouvernement fédéral peut communiquer avec eux. L'utilité d'Internet est aussi reliée à l'âge : les personnes âgées de moins de 35 ans sont plus aptes à considérer Internet comme un moyen de communication utile, alors que celles âgées de 45 ans et plus sont beaucoup moins portées à penser ainsi. Enfin, la perception de l'utilité d'Internet est aussi la plus forte parmi les personnes qui occupent des postes professionnels ou des postes de gestion.
- Ceux qui n'ont fait que quelques années d'études secondaires ont davantage tendance à considérer la radio comme un moyen utile, pour le gouvernement, de communiquer avec eux.

Dans le but de mesurer l'utilité relative des moyens de communication préférés avec le gouvernement du Canada, on a aussi demandé aux répondants d'indiquer le premier, le deuxième et le troisième moyen le *plus* utile pour recevoir des renseignements du gouvernement fédéral. C'est la télévision qui a obtenu la cote la plus élevée, et cela, dans une forte proportion : 40 p. 100 des répondants l'ont choisie comme étant le moyen le plus utile pour recevoir de l'information du gouvernement fédéral,

22 p. 100 l'ont choisie comme le deuxième moyen le plus utile, et 13 p. 100 l'ont choisie comme le troisième moyen le plus utile. La radio arrive au second rang des moyens de communication préférés, 52 p. 100 des répondants choisissant la radio comme premier, deuxième ou troisième moyen le plus utile de recevoir de l'information. Les quotidiens, la poste, les journaux hebdomadaires, l'Internet et les bureaux gouvernementaux sont tous d'un certain intérêt, bien que beaucoup moindre que les deux premiers moyens.

Le moyen le plus utile



Les trois sources d'information les plus utiles sont presque les mêmes que celles qui avaient été choisies lors du premier sondage. Au moment du sondage de référence, on avait aussi accordé la cote la plus élevée à la télévision, suivie de la radio, et les deux ont obtenu des niveaux de soutien semblables dans les deux sondages. La télévision a été jugée parmi les trois meilleurs moyens dont peut se servir le gouvernement fédéral pour fournir de l'information : 77 p. 100 des répondants abondaient dans ce sens lors du premier sondage, comparativement à 75 p. 100 dans le cas du présent sondage. De même, la radio a été jugée comme un des trois meilleurs moyens de communication par 57 p. 100 des répondants dans le

sondage de référence et par 52 p. 100 des répondants dans le présent sondage. D'autres moyens de communication ont été examinés dans ce sondage : les bureaux gouvernementaux (qui ont été évalués comme un des trois meilleurs moyens de communication par 21 p. 100 des répondants), et les salons et expositions (jugés parmi les trois meilleurs moyens par seulement 7 p. 100 des répondants).

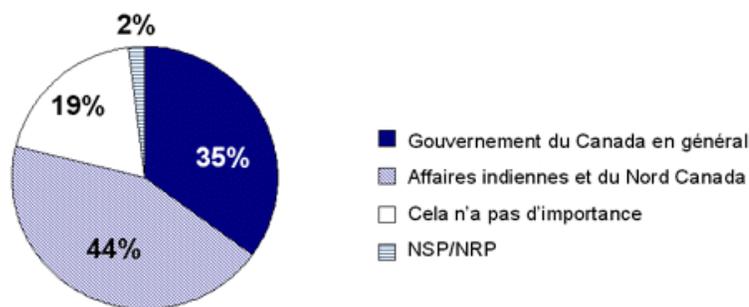
- Comme dans le cas du premier sondage, il existe certaines différences régionales en ce qui a trait aux moyens de communication préférés. Bien que la télévision soit invariablement jugée comme étant, dans l'ensemble, le meilleur moyen de communication, la radio est plus populaire en Saskatchewan, et les quotidiens reçoivent une meilleure cote en Alberta, au Manitoba et dans les provinces de l'Atlantique.
- Encore une fois, l'intérêt porté à Internet est plus élevé parmi les répondants qui ont un niveau plus élevé de revenu et de scolarité.

3.5 Source d'information préférée

On a demandé aux répondants s'ils préféreraient, au moment de recevoir de l'information du gouvernement fédéral, la recevoir du gouvernement du Canada en général ou d'AINC en particulier. Les réponses sont assez partagées à ce sujet, bien que plus de répondants (44 p. 100) préfèrent recevoir l'information d'AINC, alors que 35 p. 100 préfèrent la recevoir du gouvernement fédéral en général.

Source de l'information

« Concernant l'information que vous recevez du gouvernement fédéral, est-ce que vous préférez la recevoir du gouvernement du Canada en général ou d'Affaires indiennes et du Nord Canada en particulier? »



N = 1 423

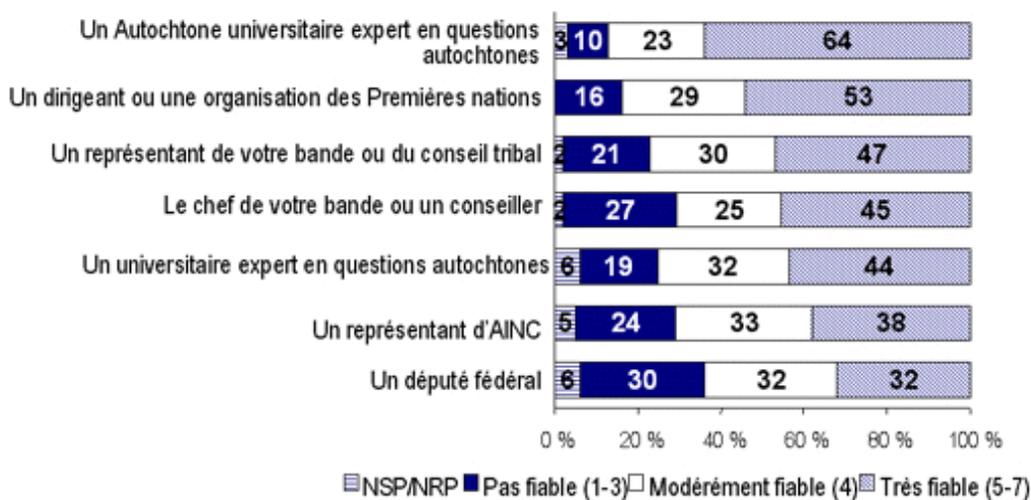
- Les hommes ont plus tendance que les femmes à préférer recevoir l'information du gouvernement du Canada en général.
- Il y a certaines différences régionales à l'égard de cette question. Les résidents du Manitoba sont plus aptes à préférer recevoir l'information du gouvernement fédéral en général, tandis que ceux du Québec penchent davantage pour AINC.
- Les répondants qui ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement du Canada et à celle du gouvernement de leur bande ont plus tendance à vouloir recevoir l'information d'AINC en particulier. L'inverse est aussi vrai : ceux qui ont accordé une piètre cote à la performance des deux types de gouvernement préfèrent recevoir l'information du gouvernement du Canada en général.
- Ceux qui, la dernière fois, ont communiqué avec le gouvernement en passant par un bureau de bande ou de conseil préféreraient que l'information provienne d'AINC, alors que ceux qui se sont adressés directement au gouvernement du Canada préféreraient recevoir l'information du gouvernement du Canada.
- Les gens qui jugent plus favorablement la qualité du service qu'on peut obtenir du gouvernement du Canada relativement aux questions autochtones ont tendance à préférer AINC comme source d'information.

3.6 Fiabilité des sources d'information

En ce qui concerne la fiabilité d'un certain nombre de sources d'information possibles, on a accordé aux sources autochtones une cote nettement favorable. Un expert universitaire autochtone en matière de questions autochtones est considéré comme la source la plus fiable d'information. Près des deux tiers des répondants (64 p. 100) ont accordé à ce genre de personne la cote la plus élevée. Un peu plus de la moitié des répondants considèrent les dirigeants ou les organisations des Premières nations comme une source d'information très fiable, et plus de 40 p. 100 estiment qu'un représentant de la bande ou du conseil tribal, ou un chef de bande sont des sources très fiables. On estime qu'un conseiller ou un expert universitaire sur les questions autochtones, mais qui n'est pas Autochtone, est un peu moins fiable, tout comme les représentants du gouvernement du Canada.

Fiabilité de l'information

« Je vais vous mentionner diverses sources d'information possibles. J'aimerais que vous me disiez dans quelle mesure cette information est fiable. »



Au total, N = 1 423, * ½ échantillon, N = 705



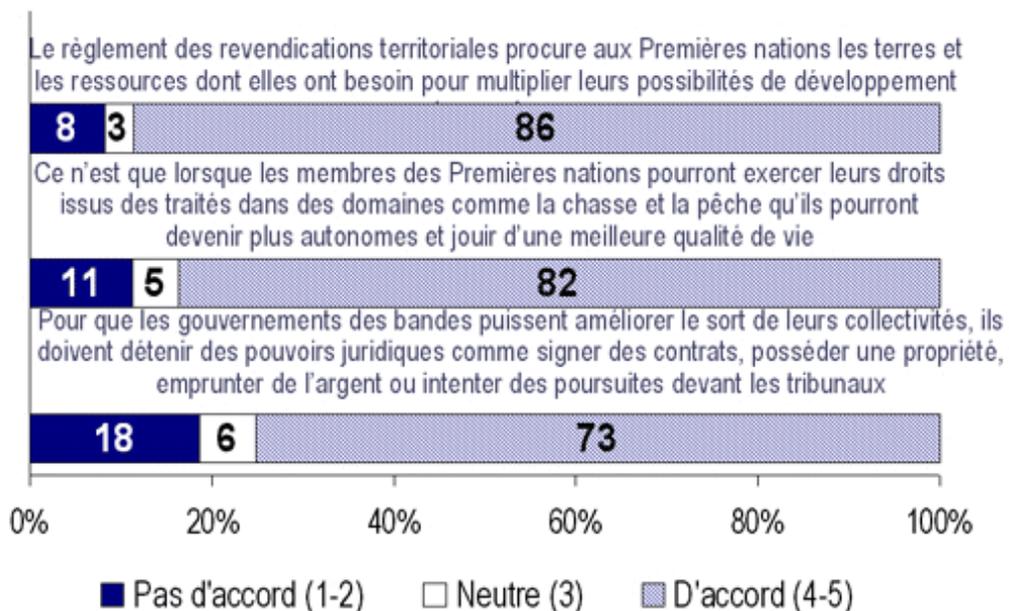
Sondage auprès des Premières nations 2002

- Les répondants qui ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement fédéral et à celle du gouvernement de la bande, et ceux qui croient que la relation entre les Canadiens autochtones et les autres Canadiens s'améliore, sont plus aptes à considérer chacune des sources d'information possibles comme une source très fiable.
- Les résidents du Québec sont plus portés à croire que le chef de leur bande ou leur conseiller sont très fiables, tandis que les résidents de l'Alberta et de la Saskatchewan sont moins enclins à être de cet avis. Les résidents de la Colombie-Britannique ont tendance à estimer qu'un député n'est pas fiable.
- Les répondants âgés de moins de 35 ans sont plus aptes à croire qu'un député est très fiable. Ces mêmes personnes ont aussi davantage tendance à considérer qu'un fonctionnaire d'AINC ou un expert universitaire sur les questions autochtones est très fiable.

4. Croissance économique et qualité de vie

On a demandé aux gens des Premières nations qui vivent dans les réserves d'examiner cinq enjeux différents et d'attribuer à chacun une cote qui marquerait leur accord ou leur désaccord vis-à-vis de cet enjeu. La plupart des résidents (86 p. 100) conviennent que le règlement des revendications territoriales accorde aux gens des Premières nations les terres et les ressources nécessaires pour accroître leurs possibilités économiques. Une proportion légèrement plus faible des résidents (82 p. 100) admettent que les gens des Premières nations ne pourront être autonomes que lorsqu'ils seront en mesure d'exercer leurs droits issus des traités, tels que la pêche et la chasse. Néanmoins, la tendance des réponses en ce qui a trait aux types de répondants qui sont les plus d'accord vis-à-vis des deux énoncés n'est pas du tout la même. Un peu moins de trois résidents sur quatre conviennent que les gouvernements des bandes devraient avoir certains pouvoirs juridiques si l'on veut qu'ils améliorent le sort des collectivités.

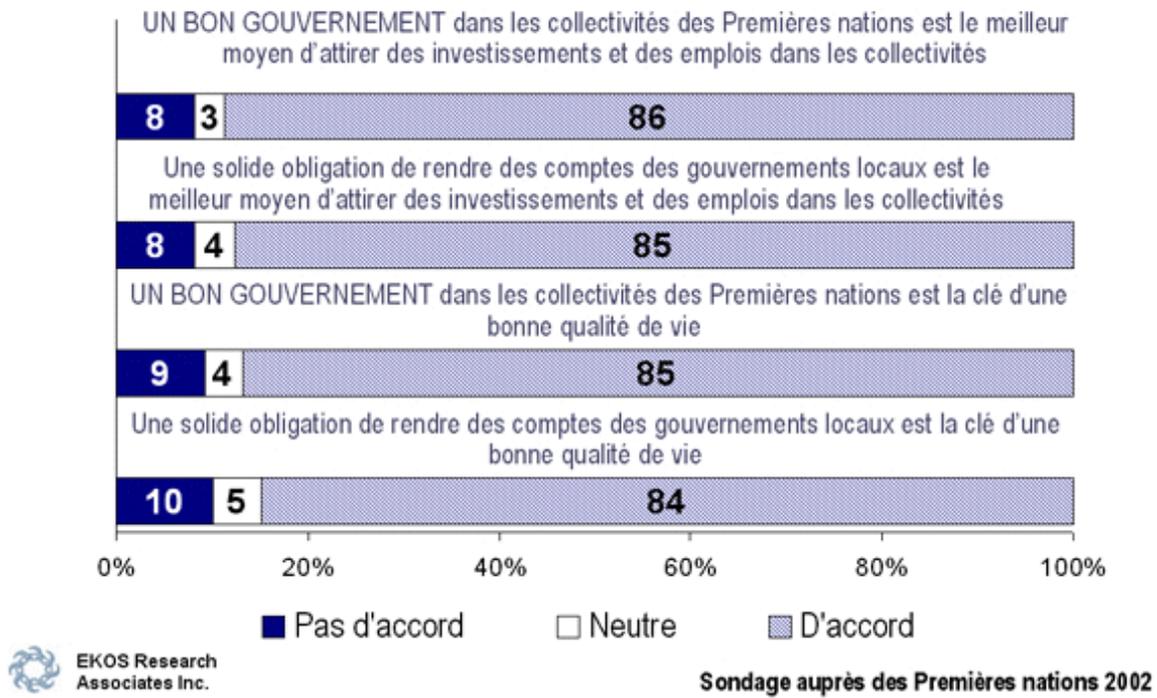
Revendications territoriales et droits issus des traités



- En ce qui concerne le lien entre le règlement des revendications territoriales et le développement économique, les résidants âgés de 25 à 34 ans, ceux qui ont déclaré utiliser Internet ainsi que ceux qui ont accordé une cote élevée à la performance du gouvernement de leur bande ont davantage tendance à être d'accord (entre 89 et 91 p. 100). Par ailleurs, les membres des réserves de la Colombie-Britannique, les plus âgés ainsi que ceux qui ont une opinion moins positive de la relation actuelle avec le grand public canadien ont tendance à n'être pas aussi d'accord (entre 78 et 81 p. 100).
- En ce qui a trait au lien qui existe entre les droits issus des traités et l'autosuffisance, les personnes qui ont fait moins d'études (c.-à-d. celles qui n'ont pas terminé leur secondaire), celles qui ont une opinion favorable à l'endroit du gouvernement de leur bande et celles qui n'utilisent pas Internet sont plus aptes à être d'accord. Les résidants des provinces de l'Atlantique, ceux qui détiennent un diplôme d'études collégiales, ceux qui utilisent Internet ainsi que ceux qui ont une opinion moins favorable à l'endroit du gouvernement de leur bande sont moins enclins à être d'accord avec cet énoncé.
- Le fait d'accorder des pouvoirs juridiques aux gouvernements des bandes semble intéresser moins les résidants des Premières nations du Québec et les personnes âgées de plus de 55 ans (dans chaque cas, 65 p. 100 des résidants sont en accord avec cet énoncé). Cette question semble intéresser davantage les résidants qui ont accordé une cote élevée à la performance du gouvernement de leur bande ainsi que les personnes qui ont accordé une cote élevée au gouvernement du Canada. Plus particulièrement, 77 et 78 p. 100 de ceux qui ont une opinion favorable de ces gouvernements croient que le gouvernement de leur bande devrait détenir des pouvoirs juridiques.

On a également demandé aux résidants d'émettre leur opinion sur les liens qui existent entre un bon gouvernement ou une solide obligation de rendre des comptes et le fait d'attirer des investissements commerciaux et des emplois dans les collectivités, ainsi qu'en ce qui a trait à des bonnes conditions de vie. Dans les deux cas, la plupart des résidants ont semblé d'accord pour affirmer qu'il existe des liens entre la croissance économique (p. ex. attirer des investissements et des emplois) et les conditions de vie, peu importe que l'énoncé soit lié à un « bon gouvernement » ou à une « solide obligation de rendre des comptes ».

Liens à la croissance économique et aux conditions de vie



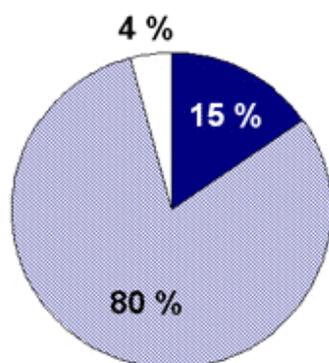
- En ce qui a trait aux liens à la croissance économique, alors que les expressions « bon gouvernement » et « solide obligation de rendre des comptes » génèrent les mêmes résultats dans l'ensemble, un bon gouvernement génère des tendances dans les résultats légèrement différentes chez certains groupes démographiques. Les résidents du Manitoba sont davantage enclins à se dire d'accord (91 p. 100), alors que ceux qui vivent dans des réserves en Ontario ou au Québec semblent moins portés à être d'accord (79 et 75 p. 100, respectivement). Ceux dont les revenus sont plus élevés (entre 30 000 \$ et 50 000 \$) semblent avoir plus tendance à se dire d'accord. C'est également le cas des résidents qui ont accordé une cote élevée à la performance du gouvernement de leur bande, comparativement à ceux qui n'ont pas une opinion très positive de ce gouvernement.
- Par rapport au lien à l'obligation de rendre des comptes, seules les personnes qui jugent de façon plus positive leur relation avec le grand public canadien semblent être davantage d'accord. Cependant, il s'agit là de la seule différence perceptible dans les niveaux d'accord parmi les groupes clés de répondants.
- En ce qui concerne les liens à de bonnes conditions de vie, l'utilisation de l'expression « bon gouvernement » n'a occasionné que des fluctuations mineures. Les résidents des Premières nations qui ont accordé une piètre cote au gouvernement du Canada et au gouvernement de leur bande ont moins tendance à être d'accord avec ce lien (utilisant cette terminologie). L'expression « solide obligation de rendre des comptes » a donné lieu à une légère variable dans les niveaux

d'accord selon le revenu des ménages et le niveau de scolarité (ceux se trouvant au bas de l'échelle étant les moins enclins à se dire d'accord pour chacun des deux énoncés). De plus, il y a une différence dans les points de vue selon que les répondants ont ou non des enfants à la maison. Les répondants qui ont des enfants ont plus tendance à être d'accord avec cet énoncé.

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils étaient assujettis à un traité, 80 p. 100 ont indiqué qu'ils l'étaient, alors que 15 p. 100 ont déclaré qu'ils ne l'étaient pas et 4 p. 100 ont dit qu'ils n'étaient pas certains ou ont refusé de répondre.

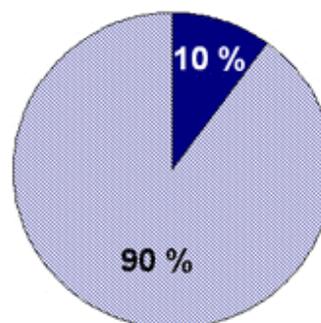
Membres assujettis aux traités

« Êtes-vous assujetti à un traité? »



N = 1 423

« Aimeriez-vous obtenir plus d'information du gouvernement du Canada sur votre traité ou sur d'autres traités? »



N = 1 142

■ Non
■ Oui
□ NSP/NRP

 EKOS Research Associates Inc.

Sondage auprès des Premières nations 2002

y a

e plus grande concentration de membres assujettis à un traité en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Parmi les résidents des Premières nations vivant au Québec, seulement un sur trois est assujetti à un traité, alors qu'en Colombie-Britannique 45 p. 100 des résidents le sont.

Il
un

- Ce sondage a révélé des variables chez les membres assujettis à un traité par rapport au revenu. Ceux qui ont déclaré avoir un revenu supérieur à 50 000 \$ ou plus semblent moins enclins à affirmer être assujettis à un traité.
- De plus, ceux qui ont des enfants à la maison ont davantage tendance à affirmer être assujettis à un traité que ceux qui n'ont pas d'enfants à la maison.
- Les répondants dont la langue maternelle est une langue autochtone sont également plus aptes à dire qu'ils sont assujettis à un traité, comparativement à ceux dont la langue maternelle est le français ou l'anglais.

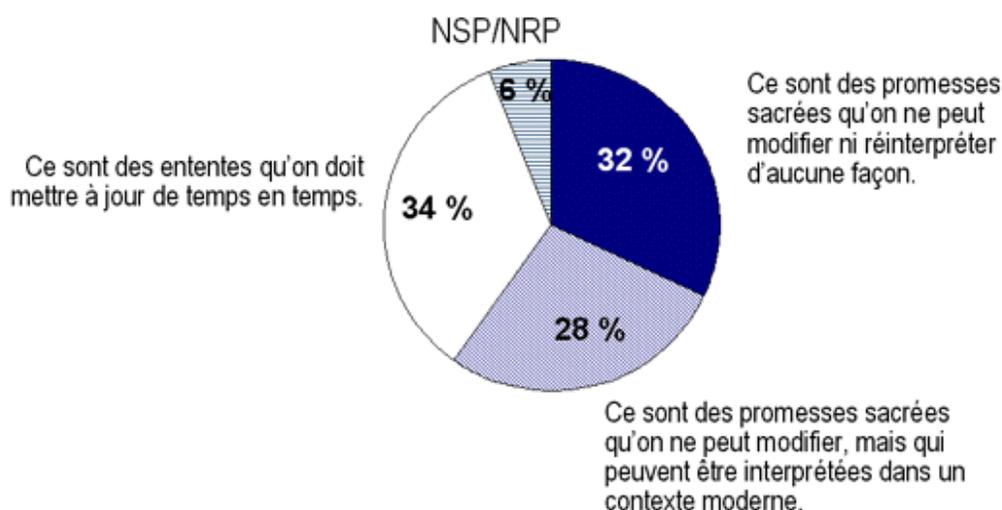
On a demandé aux répondants qui ont déclaré être assujettis à un traité s'ils désiraient recevoir plus d'information du gouvernement du Canada sur ce traité ou à tout autre traité (comme illustré dans de précédents graphiques). Presque tous les répondants ont affirmé vouloir obtenir plus de renseignements (90 p. 100).

- Bien que plus de huit répondants sur dix de tous les sous-groupes du sondage aient indiqué qu'ils aimeraient recevoir davantage de renseignements, la demande demeure cependant sensiblement moins élevée dans les provinces de l'Atlantique (81 p. 100). C'est également le cas pour les répondants qui possèdent un diplôme universitaire.

Au cours du sondage, on a également demandé aux résidents des Premières nations d'exprimer leur opinion en ce qui a trait à la possibilité de changer peu à peu les traités. On a présenté aux répondants trois choix de changements possibles aux traités. On leur a demandé de choisir celui qui était le plus près de leur propre opinion. Comme on l'a vu, les résultats sont très partagés, puisqu'en général un répondant sur trois a indiqué qu'on ne pouvait pas changer les traités ou les réinterpréter de quelque façon que ce soit. Un tiers des répondants ont ajouté qu'il était possible de les changer ou de les mettre éventuellement à jour, et un peu plus d'un répondant sur quatre n'avait pas d'opinion précise.

Traités historiques

« Lequel des énoncés suivants exprime le mieux votre point de vue sur les traités historiques? »



 EKOS Research Associates Inc.

N = 1 423

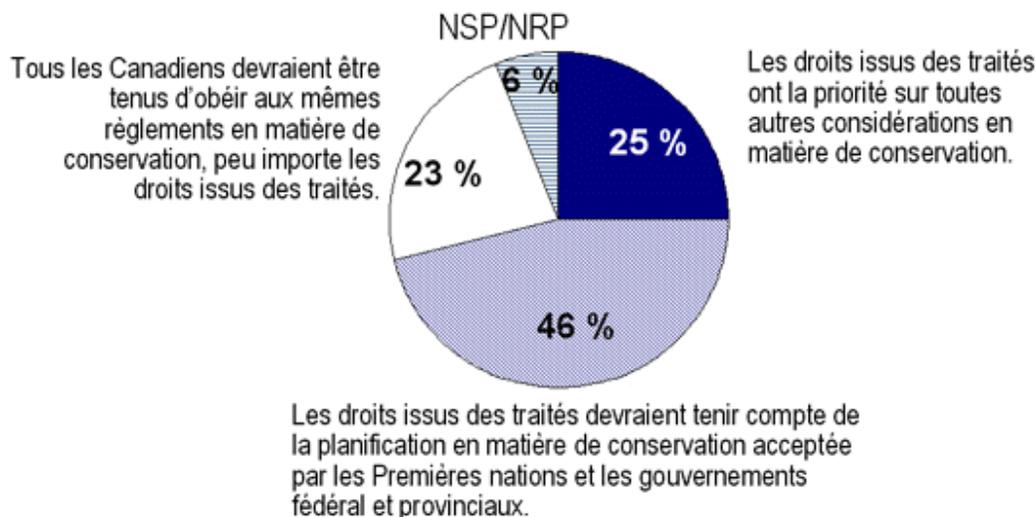
Sondage auprès des Premières nations 2002

- Les personnes qui estiment que les traités ne peuvent pas être changés ou interprétés de quelque façon que ce soit sont âgées, en général, de 35 à 44 ans et ont une piètre opinion de la relation actuelle entre les Autochtones et le grand public canadien, tout comme elles ont une piètre opinion de la performance tant du gouvernement du Canada et que du gouvernement de leur bande.
- Les personnes qui croient que les traités ne peuvent pas être changés, mais peuvent être réinterprétés dans un contexte moderne sont plus enclines à avoir déclaré des niveaux de revenu annuel et de scolarité plus élevés. Plus que les répondants qui ont fait l'un des deux autres choix, ces personnes occupent en général un emploi professionnel.
- Les résidents des réserves qui ont déclaré que les traités peuvent être mis à jour de temps en temps se trouvent davantage dans un contexte socio-économique moins favorisé (tant sur le plan de la scolarité que du revenu). Ce sont également des jeunes (de moins de 25 ans) dans une très large proportion. Une plus forte proportion de ces répondants ont affirmé travailler comme ouvriers ou être sans emploi. Les répondants qui ont une opinion plus positive du gouvernement du Canada sont beaucoup plus enclins à être réceptifs vis-à-vis de changements éventuels aux traités.

En outre, on a demandé aux gens des Premières nations s'ils croyaient que les droits issus des traités avaient la priorité sur toute considération en matière de conservation ou s'ils étaient d'avis que tous les Canadiens devaient être tenus d'obéir aux mêmes règlements en matière de conservation. Presque la moitié des répondants ont émis une réponse partagée (46 p. 100), affirmant que les droits issus des traités devaient tenir compte de la planification en matière de conservation acceptée par diverses parties. Notons que les trois énoncés ont été lus aux répondants et qu'on leur a demandé de choisir celui qui correspondait le plus à leur propre point de vue.

Droits issus des traités et environnement

« Lequel des énoncés suivants exprime le mieux votre point de vue sur les traités historiques? »



- Les personnes qui estiment que les traités ont la priorité sur d'autres considérations se retrouvent davantage en Alberta et ont déclaré avoir des niveaux moins élevés de scolarité et de revenu familial. Elles sont plus aptes à avoir des enfants à la maison et à avoir utilisé Internet au cours des trois derniers mois. Ceux qui croient que les traités devraient avoir la priorité sur d'autres considérations en matière de conservation sont plus enclins à avoir une opinion négative tant du gouvernement du Canada que du gouvernement de leur propre bande.

- Les résidants qui pensent que tous les Canadiens doivent être assujettis aux mêmes règlements démontrent davantage un niveau de scolarité et un revenu familial moins élevés. En outre, une plus grande proportion de répondants sont sans emploi et ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle. Ces personnes sont moins enclines à avoir utilisé Internet au cours des trois derniers mois et à avoir une opinion plus positive du gouvernement du Canada.
- Les personnes qui sont en faveur d'un équilibre affirment avoir un niveau de scolarité et un revenu familial plus élevés. Elles font partie en général de la main-d'œuvre active et travaillent en tant que professionnel. Elles sont également plus enclines à avoir utilisé Internet.

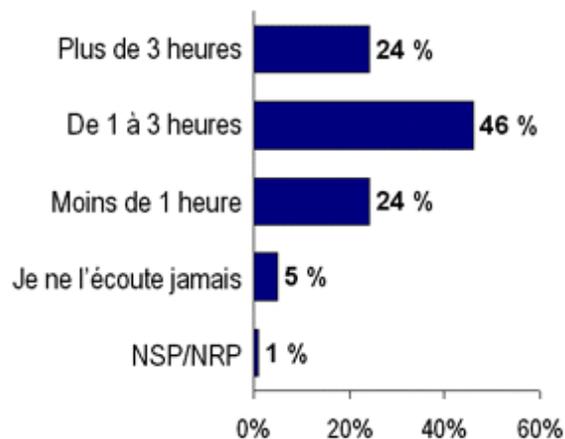
5. Message publicitaire intitulé « Graines du succès »

5.1 Habitudes d'écoute radiophonique

Près de la moitié (46 p. 100) des gens des Premières nations qui vivent dans les réserves en Saskatchewan passent de une à trois heures par jour à écouter la radio, et à peu près un quart des membres l'écoutent pendant, soit moins d'une heure (24 p. 100) soit plus de trois heures (24 p. 100). Seulement 5 p. 100 des résidents ont déclaré ne jamais écouter la radio.

Habitudes d'écoute radiophonique

« Combien de temps consacrez-vous chaque jour à l'écoute de la radio? »



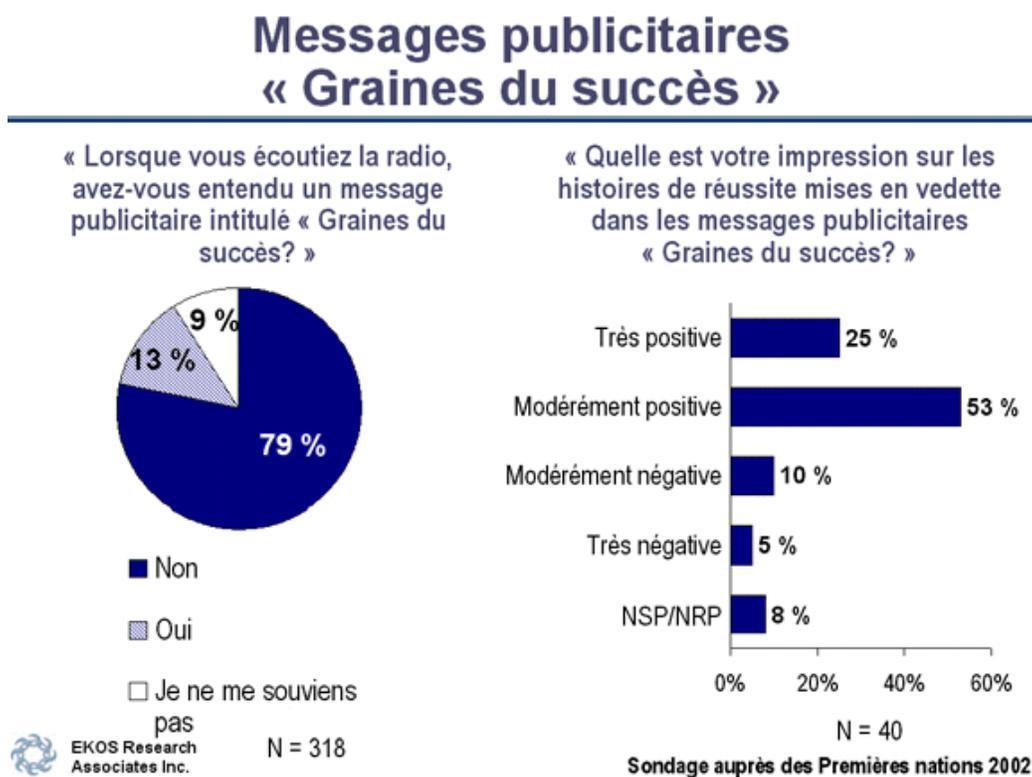
- Les résidents qui se sont récemment servis d'Internet ainsi que ceux qui jugent médiocre la performance du gouvernement de leur bande ont davantage tendance à écouter la radio pendant moins d'une heure par jour.

Les stations de radio les plus écoutées par les résidents de la Saskatchewan sont entre autres NBC Aboriginal Radio (24 p. 100), MBC (18 p. 100), CBC (8 p. 100) et CJLR (6 p. 100).

- Comme il fallait s'y attendre, les résidents dont la langue maternelle est une langue autochtone sont les plus enclins à écouter NBC Aboriginal Radio.
- Les résidents qui ont accordé une piètre cote à la performance du gouvernement du Canada ont plus tendance à écouter la station de radio CBC.

5.2 Message publicitaire intitulé « Graines du succès »

Très peu de résidents de la Saskatchewan ont entendu le message publicitaire intitulé « Graines du succès ». Seulement 13 p. 100 des répondants ont indiqué qu'ils avaient entendu ce message, tandis que le reste, ou ne l'avaient pas entendu (79 p. 100), ou ne s'en souvenaient plus à ce moment-là (9 p. 100).

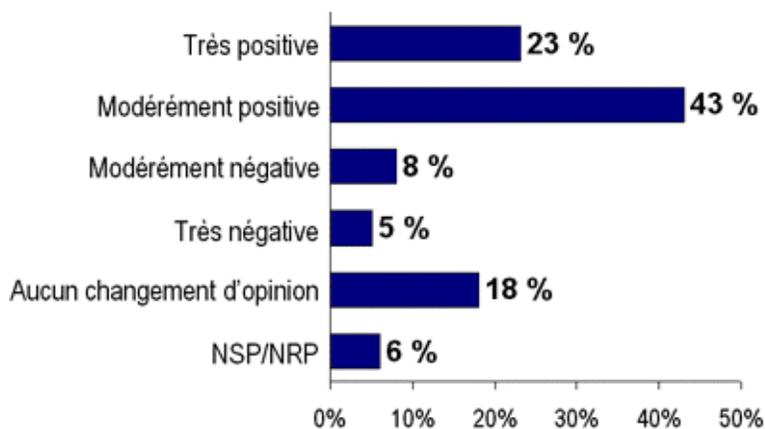


les résidants qui ont entendu le message publicitaire intitulé « Graines du succès », la plupart croient que les histoires dont parle la publicité sont moyennement positives (53 p. 100) ou très positives (25 p. 100). Seuls 15 p. 100 des répondants perçoivent ces histoires comme étant négatives.

Parmi les quelques résidants de la Saskatchewan qui ont entendu « Graines du succès », la plupart ont déclaré que les histoires de réussite dont parle la publicité ont changé leur impression à l'égard des Autochtones de façon moyennement positive (43 p. 100) ou très positive (23 p. 100). Seulement 18 p. 100 ont indiqué « aucun changement » et 13 p. 100, un changement négatif de leur impression à l'égard des Autochtones.

Incidence des messages publicitaires « Graines du succès »

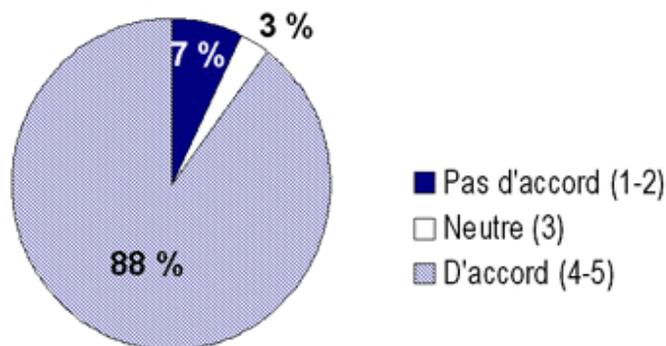
« De quelle façon ces histoires de réussite ont-elles changé votre perception des Autochtones? »



La grande majorité des résidants de la Saskatchewan (88 p. 100) conviennent qu'il faudrait mettre en lumière davantage d'histoires de réussite autochtones dans les médias.

Importance des histoires de réussite autochtones

« Il faudrait mettre en vedette un plus grand nombre d'histoires de réussite autochtones dans les médias »



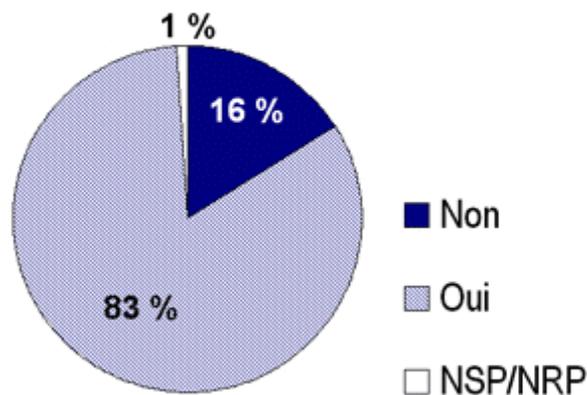
- Beaucoup moins de personnes plus âgées (55 ans et plus) sont d'accord sur ce point que de résidents plus jeunes.

6. Messages publicitaires antitabac

On a demandé aux répondants s'ils se souvenaient d'avoir vu ou entendu un message publicitaire antitabac au cours des dernières semaines, y compris à la télévision, sur les panneaux-réclames, à la radio, dans les journaux ou dans les magazines. La vaste majorité (83 p. 100) des répondants se souvenaient d'avoir vu une publicité à ce sujet.

Souvenir des messages publicitaires antitabac

« Changeons de sujet, vous souvenez-vous d'avoir lu, vu ou entendu un message publicitaire antitabac au cours des dernières semaines? »



- Le souvenir d'une publicité est plus faible chez les personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires (seulement 69 p. 100 se souvenaient d'avoir vu des messages publicitaires antitabac).
- Le souvenir d'une publicité est légèrement plus élevé chez les fumeurs que chez les non-fumeurs. En effet, 86 et 81 p. 100, respectivement, se souvenaient de tels messages publicitaires.

On a aussi demandé aux personnes qui se souvenaient d'une publicité si elles pouvaient se rappeler le nom du commanditaire de ces messages. Une forte proportion (45 p. 100) de répondants ne pouvaient se souvenir du commanditaire. Parmi celles qui pouvaient s'en souvenir, la plupart ont répondu que le gouvernement fédéral ou Santé Canada, plus particulièrement, avaient commandité les messages. D'autres ont indiqué comme commanditaire un organisme de santé ou une société de tabac (9 et 10 p. 100, respectivement).

Commanditaires des messages publicitaires antitabac

« Vous souvenez-vous des commanditaires de ces messages? »



 EKOS Research Associates Inc.

N = 1 184 Sondage auprès des Premières nations 2002

- Les répondants qui ont fait des études collégiales ou universitaires sont plus aptes à avoir indiqué le gouvernement fédéral ou Santé Canada comme commanditaire de la publicité (47 et 45 p. 100, respectivement).

En ce qui a trait à l'endroit où ils ont vu ou entendu les messages publicitaires antitabac au cours des dernières semaines, un peu plus des trois quarts ont affirmé avoir vu les messages à la télévision. Un nombre beaucoup plus petit de personnes se souvenaient d'avoir vu des publicités antitabac sur des paquets de cigarettes, dans les médias visuels ou les journaux, ou encore de les avoir entendus à la radio.

Support des messages antitabac

« Où avez-vous vu ou entendu ces messages?
[possibilité de réponses multiples] »



N = 422

Sondage auprès des Premières nations 2002

On a aussi demandé aux répondants s'ils pouvaient, de mémoire, décrire des scènes ou citer des phrases provenant des messages publicitaires. De petits groupes de répondants ont pu se souvenir d'une des nombreuses scènes ou phrases des messages publicitaires. Parmi les scènes et les phrases dont ils se souvenaient le plus, mentionnons :

- les mises en garde sur les paquets de cigarettes (12 p. 100 l'ont mentionné);
- les publicités mettant en évidence les maladies causées par le tabac (7 p. 100);
- des photos de cadavres à la morgue portant une étiquette « plus de 45 000 meurent chaque année à cause du tabac » (5 p. 100);
- un message de mise en garde contre le tabac qui souligne que celui-ci est dangereux pour le fœtus au cours de la grossesse (5 p. 100);
- un publicité télévisée dans laquelle la patineur artistique canadien Elvis Stojko parle de sa décision de s'abstenir de fumer (4 p. 100);
- une affiche ou un panneau-réclame signalant que l'usage du tabac peut vous tuer (4 p. 100);
- des messages antitabac d'ordre général visant les adolescents (4 p. 100);
- des messages de mise en garde contre les effets du tabagisme passif (3 p. 100).

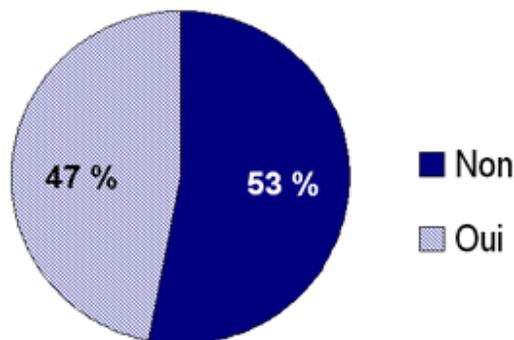
7. Profil

7.1 Utilisation d'Internet

Un peu moins de la moitié des répondants vivant dans les réserves sont des nouveaux utilisateurs d'Internet (47 p. 100). Ce résultat est exactement le même que celui obtenu lors du sondage de référence réalisé l'été dernier (48 p. 100).

Utilisation d'Internet

« Avez-vous utilisé Internet au cours des trois derniers mois? »



- La plus forte concentration d'utilisateurs d'Internet se trouve au Québec et dans la région de l'Atlantique, ainsi que parmi les répondants qui ont un niveau de scolarité et un revenu plus élevés et ceux qui ont un emploi, plus particulièrement les personnes qui occupent un poste de gestion ou de professionnel. Par ailleurs, les plus jeunes répondants (âgés de moins de 35 ans) utilisent davantage Internet, tout comme les parents et ceux qui ont indiqué avoir communiqué récemment avec le gouvernement du Canada et qui ont une opinion positive face à l'actuelle relation avec le grand public canadien, mais une opinion négative envers la performance du gouvernement du Canada.
- De façon particulière, les résidents du Manitoba, les personnes qui ont indiqué comme langue maternelle une langue autochtone et les personnes plus âgées (de 45 ans et plus), ainsi que les

personnes qui proviennent d'un milieu socioéconomique moins favorisé sont les moins portées à utiliser Internet.

7.2 Caractéristiques démographiques

En ce qui a trait à d'autres caractéristiques démographiques de l'échantillon, 73 p. 100 des répondants ont déclaré avoir des enfants à la maison. Cependant, à une autre question du sondage, une proportion légèrement supérieure a indiqué avoir au moins un enfant âgé de moins de 18 ans vivant à la maison (79 p. 100). Cette proportion est considérablement plus élevée que les 60 p. 100 des répondants qui ont indiqué avoir un ou des enfants vivant à la maison lors du premier sondage. Cela se rapproche

Types de ménages

« Parmi les types de ménages suivants, lequel décrit le mieux le vôtre? »



dava  EKOS Research Associates Inc.

N = 1 423

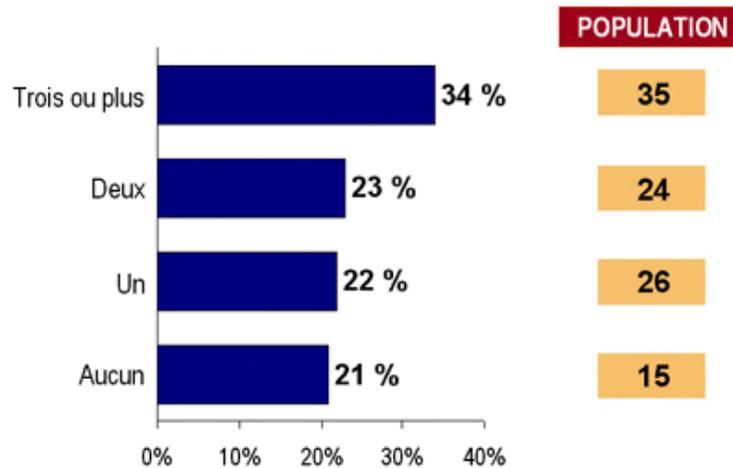
Sondage auprès des Premières nations 2002

ntage,
fois,

des estimations de données sur la population qu'on peut se procurer par l'intermédiaire d'AINC (celles-ci ne fixent aucune limite d'âge pour les enfants qui vivent à la maison).

Jeunes à la maison

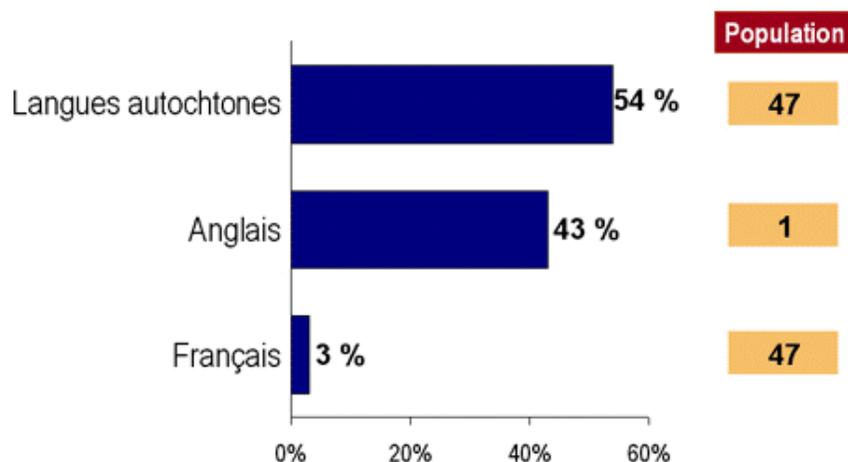
« Parmi les personnes qui composent votre ménage, combien ont moins de 18 ans? »



En ce qui concerne la langue maternelle, 43 p. 100 des répondants utilisent l'anglais comme première langue, 3 p. 100, le français, et 54 p. 100, une langue autochtone (y compris le cri, le micmac, l'ojobway et d'autres langues autochtones). Cette proportion de résidents qui apprennent en premier lieu une langue autochtone est légèrement plus élevée que ce qu'a indiqué le sondage de référence mené l'an dernier (au cours duquel seulement 45 p. 100 indiquaient comme langue maternelle une langue autochtone) ou que les données démographiques fournies par le Ministère (47 p. 100).

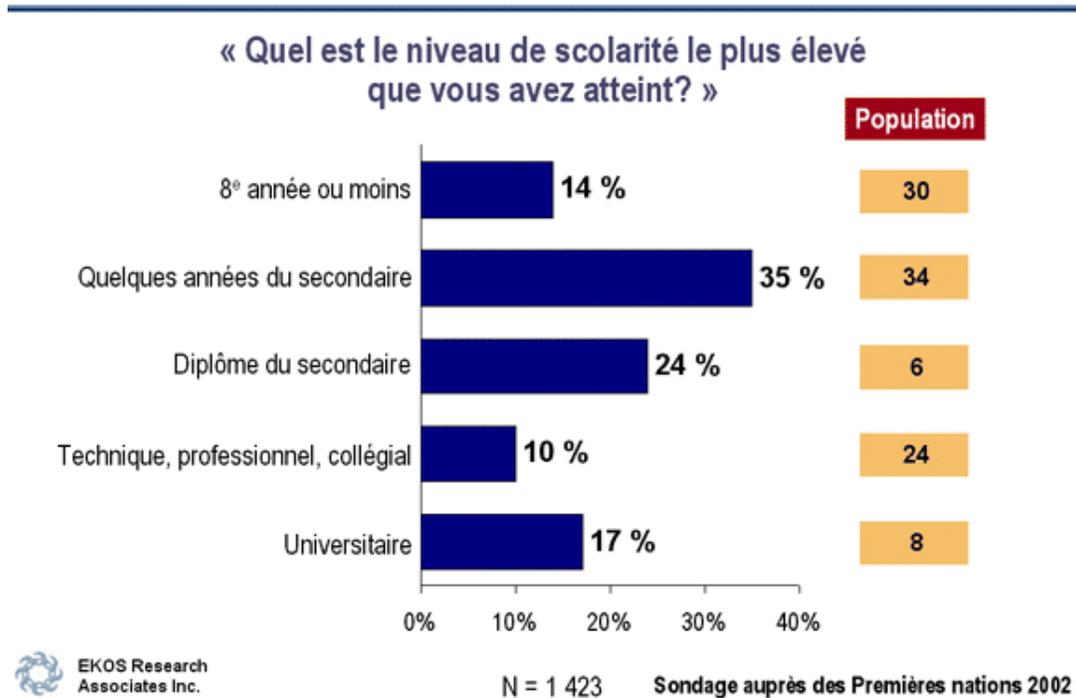
Première langue apprise

« Quelle est la première langue que vous avez apprise lorsque vous étiez enfant et que vous comprenez encore aujourd'hui? »



Le niveau de scolarité n'est pas très élevé au sein de cette population; 49 p. 100 des répondants affirment ne pas avoir terminé leurs études secondaires. Des répondants, 27 p. 100 ont déclaré avoir fait des études postsecondaires. Ces chiffres sont très semblables à ceux obtenus au cours du sondage de référence réalisé l'an dernier. Par contre, dans les deux sondages, il semble y avoir une surreprésentation des résidents dont le niveau de scolarité est plus élevé, comparativement aux données démographiques fournies par le Ministère. Ces chiffres révèlent que 64 p. 100 des membres qui vivent dans les réserves n'ont pas terminé leurs études secondaires et que seulement 6 p. 100 de ces derniers ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Bien que les chiffres sur la population indiquent également que 32 p. 100 ont fait des études postsecondaires, pour la plupart des membres, il s'agit d'études collégiales plutôt que d'études universitaires.

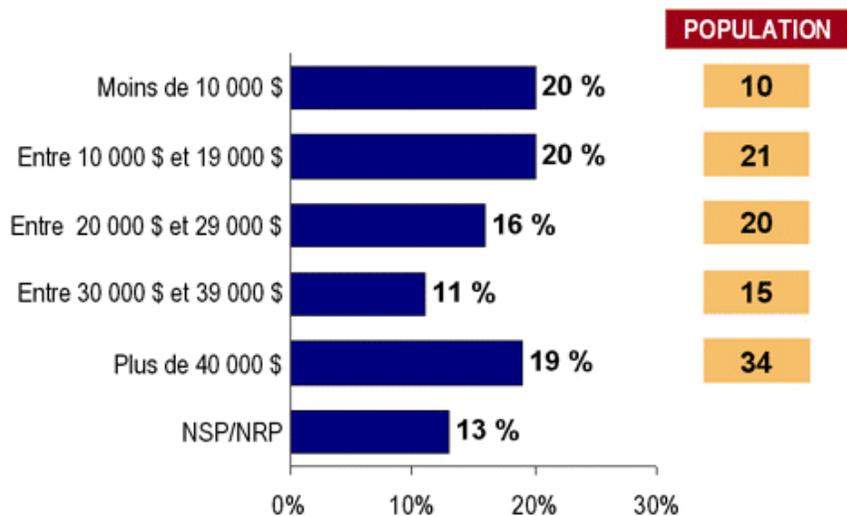
Scolarité



Pour ce qui est du revenu, deux ménages sur cinq ont déclaré gagner moins de 20 000 \$ par année. Un ménage sur cinq affirme avoir un revenu de 40 000 \$ et plus. Ces résultats sont pour la plupart identiques aux résultats obtenus lors du sondage de référence. Par contre, si l'on compare ces résultats aux données démographiques fournies par le Ministère, on constate que, dans le cas des deux sondages, il y a une légère surreprésentation de répondants qui proviennent d'un milieu socioéconomique moins favorisé (moins de 10 000 \$ de revenu annuel).

Revenu

« Quel est votre revenu familial annuel, de toutes sources? »



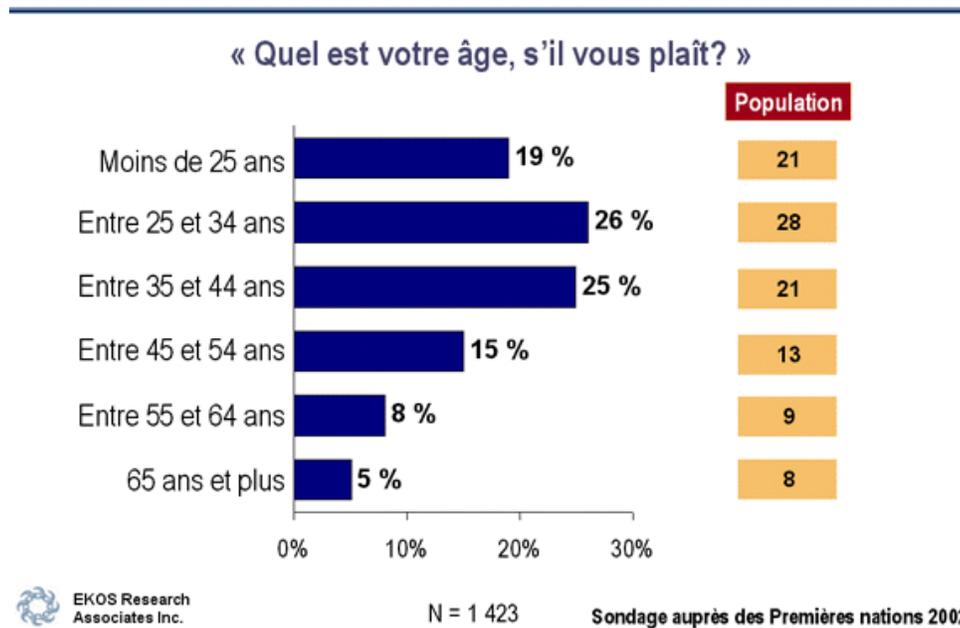
 EKOS Research
Associates Inc.

N = 1 423

Sondage auprès des Premières nations 2002

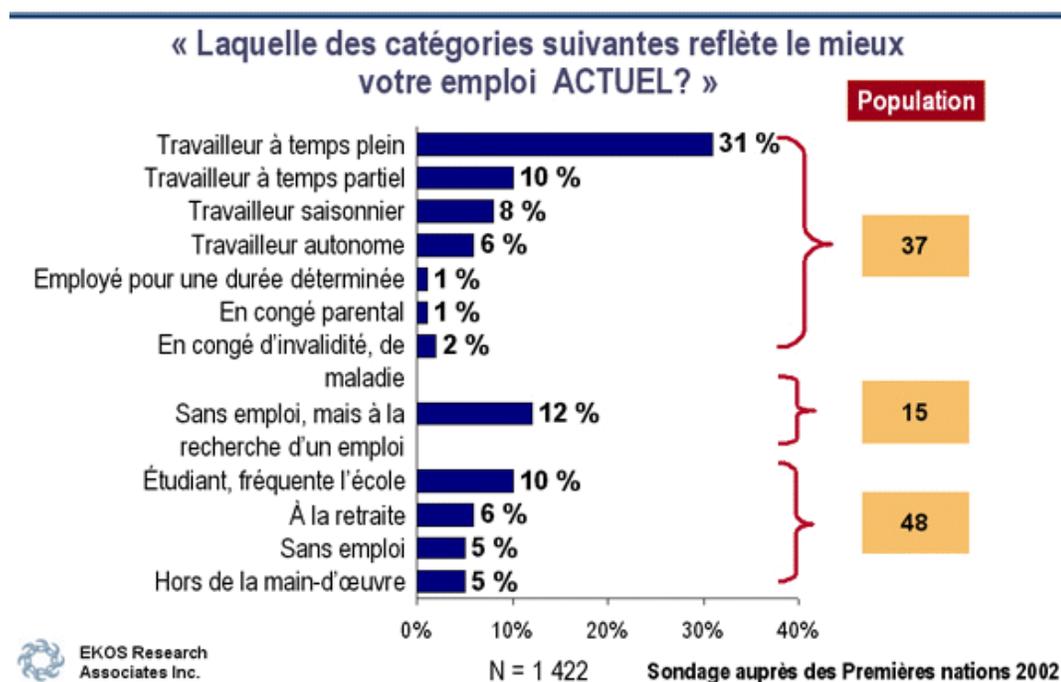
La répartition par âge révèle que 19 p. 100 des répondants sont des jeunes (moins de 25 ans); que 51 p. 100 ont entre 25 et 44 ans; 15 p. 100, entre 45 et 54 ans, et 13 p. 100, plus de 55 ans. Ces chiffres ressemblent beaucoup aux données démographiques fournies par AINC.

Âge des répondants



En ce qui touche l'emploi, 59 p. 100 des répondants indiquent occuper actuellement un emploi, 12 p. 100 sont sans emploi (mais font cependant partie de la main-d'œuvre active), 10 p. 100 sont des étudiants, 11 p. 100 ne font plus partie de la main-d'œuvre active (les personnes à la retraite ou qui demeurent au foyer) et 5 p. 100 sont sans emploi et ne font pas partie de la main-d'œuvre active. Il s'agit là d'à peu près la même distribution que celle obtenue lors du sondage de référence. Par ailleurs, les données démographiques (de 1995) suggèrent que seulement 37 p. 100 des résidents dans les réserves occupent un emploi, que 15 p. 100 sont sans emploi et que les autres (48 p. 100) ne font plus partie de la main-d'œuvre.

Données sur l'emploi



Parmi les résidants qui occupent un emploi dans un domaine quelconque, 19 p. 100 sont des ouvriers, 27 p. 100 sont soit des travailleurs qualifiés ou semi-qualifiés, 13 p. 100 travaillent dans le domaine de la vente, des services ou exercent des fonctions de commis, et 39 p. 100 occupent des postes de professionnel ou de gestion. Ces résultats sont les mêmes que ceux obtenus lors du sondage de référence. Les données démographiques concernant les divers types d'emplois sont classées selon des catégories très différentes, de sorte qu'il est presque impossible d'établir des comparaisons.

Domaines d'emploi

« Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre travail? »



8. Résumé

8.1 Relation avec les Canadiens et avec les gouvernements

Les résultats du sondage donnent à penser que les gens des Premières nations qui vivent dans les réserves ont un sentiment plutôt positif en ce qui concerne l'orientation que prend leur relation avec le grand public canadien. Au moins un répondant sur trois estime que cette relation s'améliore, comparativement à seulement un sur huit qui croit qu'elle se détériore. Un répondant sur deux affirme que la relation est demeurée la même que par le passé; dans le cas de ces derniers, il est difficile d'interpréter leur point de vue sur la situation actuelle (et antérieure), ou encore leur degré de satisfaction. Il serait intéressant d'examiner, à l'occasion de prochains sondages, la nature et la qualité perçues de la relation actuelle tant avec les Premières nations qu'avec le grand public canadien.

L'image de la performance du gouvernement du Canada est très positive. Non seulement est-elle de loin plus positive que ce qu'a fait ressortir le sondage de référence réalisé l'an dernier, mais aussi plus positive que ce qu'ont révélé les résultats obtenus auprès du grand public l'an dernier. Les répondants perçoivent la performance du gouvernement fédéral et celle du gouvernement de leur bande à peu près de la même manière, mais cette opinion est plus favorable que celle sur la performance des gouvernements provinciaux et des administrations municipales. Les répondants qui jugent de façon plus positive la performance du gouvernement fédéral ont un profil similaire à ce qui a été obtenu lors du sondage de référence, c'est-à-dire que les jeunes, ceux qui proviennent d'un milieu socioéconomique moins favorisé, ceux qui n'utilisent pas Internet et ceux qui n'ont pas communiqué récemment avec le gouvernement sont plus positifs. Ces mêmes répondants sont systématiquement plus positifs à l'égard de plusieurs autres questions du sondage. Comme pour le sondage de référence, ceux qui ont un point de vue plus négatif sur la performance du gouvernement sont des personnes dont les niveaux de scolarité et le revenu sont plus élevés, qui ont communiqué plus souvent avec le gouvernement et le monde à l'extérieur de la réserve (p. ex. les personnes qui ont communiqué récemment avec le gouvernement, les utilisateurs d'Internet, les personnes qui occupent un emploi, avec une forte proportion de personnes qui occupent des postes de gestion).

Un certain nombre de facteurs peuvent expliquer l'amélioration importante de l'image de la performance du gouvernement; cependant, seuls quelques-uns semblent être plausibles. Il est peu

probable, étant donné le temps écoulé entre les deux sondages, que la performance du gouvernement se soit considérablement améliorée. Il est également peu probable, étant donné la similarité du profil de l'échantillon des deux sondages, que les caractéristiques du présent échantillon, et par conséquent ses points de vue, soient très différents du premier. Deux changements ont été apportés au questionnaire qui, toutefois, peuvent avoir eu une certaine incidence. D'abord, on a ajouté à plusieurs endroits du questionnaire un message rappelant aux répondants que leurs réponses étaient confidentielles et qu'elles ne seraient vues que par les membres de l'équipe de recherche. Cela peut avoir permis aux répondants de se sentir plus à l'aise et de répondre de façon plus spontanée que lors du premier sondage. Plus important, peut-être, le fait que la question sur la performance du gouvernement citait Santé Canada et AINC comme exemples de ce que signifiait « gouvernement du Canada ». Si, lors du premier sondage, les répondants ont associé « gouvernement du Canada » à politiciens, le libellé différent est sûrement un facteur important des résultats plus positifs obtenus cette fois-ci.

Par contre, la cote accordée à l'image du gouvernement de la bande est aussi positive que celle accordée à l'image du gouvernement fédéral. Les personnes qui ont une opinion favorable de la performance du gouvernement du Canada sont aussi plus enclines à avoir une bonne opinion du gouvernement de leur bande. En retour, les répondants qui ont une opinion négative à l'égard d'un des gouvernements ont aussi une opinion négative des deux ordres de gouvernement. Toutefois, dans certaines parties du pays (au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique), des réponses plus positives ont été obtenues en ce qui a trait à la performance du gouvernement de la bande.

8.2 Prestation des services

Les points de vue sur la qualité des services offerts par le gouvernement du Canada en général sont plus positifs que ceux sur la qualité des services liés aux questions autochtones en particulier. Le présent sondage révèle une image légèrement plus positive que ce qui a été obtenu lors du sondage de référence (une hausse de 6 points, passant de 29 p. 100 à 35 p. 100 des répondants qui ont une opinion positive sur la qualité des services). La cote accordée à la qualité des services est, toutefois, moins élevée que celle accordée par la moitié des Canadiens en général qui jugent d'une façon positive les services offerts par le gouvernement. Le même genre de distinction qui existe entre les opinions sur la performance se retrouve dans les cotes accordées à la qualité de service : les jeunes, ceux qui proviennent d'un milieu socioéconomique moins favorisé et ceux dont l'opinion en général est plus positive accordent

des cotes plus élevées à la qualité des services. Il est intéressant de noter que ce sont les personnes dont les niveaux de scolarité et le revenu sont les moins élevés qui accordent des cotes plus faibles à la qualité des services gouvernementaux reliés aux questions autochtones.

Il est également intéressant de noter que les points de vue sur la qualité des services offerts par le gouvernement du Canada sont plus positifs quand le service a été offert lors d'une communication récente. C'est-à-dire que, quand on interroge les répondants sur la qualité de la prestation des services en général, proportionnellement plus de personnes répondent de façon négative. Quand on les interroge au sujet d'un service particulier qu'ils ont obtenu au cours des derniers mois (lorsqu'on leur demande de se souvenir de la façon dont ils ont pris contact avec le gouvernement, la raison de ce contact, etc.), la cote accordée est plus favorable.

En Saskatchewan, les résidants des réserves ont une opinion assez positive des services qu'ils reçoivent dans des domaines liés aux services à la famille et aux services sociaux. Leur opinion sur le soutien du revenu, toutefois, est plutôt négative. Cela n'a rien d'étonnant dans le cas de toute population où le revenu familial et le taux d'emploi sont moins élevés.

8.3 Contact avec le gouvernement du Canada

Bien que de 27 p. 100 à 29 p. 100 seulement de cette population aient indiqué avoir communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur bande, le taux combiné de ces contacts (en se servant de l'une ou l'autre des méthodes) est en réalité de 41 p. 100. Ce taux n'est que légèrement plus élevé que celui de 37 p. 100 que l'on retrouve chez le grand public. Le sondage de référence a révélé que seulement un répondant sur quatre de cette population avait communiqué avec le gouvernement du Canada au cours d'une période de temps semblable, un taux beaucoup moins élevé que chez le grand public. Au cours du premier sondage, on ne demandait pas si le contact avait été fait de façon directe ou par l'intermédiaire du bureau de la bande; il est donc vraisemblable de penser que l'importante hausse dans le nombre de contacts avec le gouvernement depuis le premier sondage s'explique par le pourcentage additionnel de résidants des réserves qui communiquent avec le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de leur bande (mais qui n'avaient pas pensé à inclure ce fait dans leur réponse).

Le profil des répondants qui ont communiqué récemment avec le gouvernement fédéral, toutefois, est très similaire à celui obtenu lors du premier sondage. Les répondants dont les niveaux de scolarité et le revenu sont moins élevés, qui utilisent peu ou pas du tout Internet, les personnes sans emploi et les personnes âgées de plus de 55 ans ont le moins tendance à avoir communiqué avec le gouvernement du Canada. Les communications avec le gouvernement sont aussi reliées à un point de vue plus négatif sur la performance et les services en général.

Dans l'ensemble, les résultats semblent indiquer que ceux qui se sont adressés directement au gouvernement, par opposition à s'adresser au gouvernement par l'entremise du bureau de bande ou de conseil, ont une meilleure opinion du service d'information qu'ils ont reçu. Ceux qui avaient communiqué avec le gouvernement pour obtenir de l'information sur la politique fiscale, la scolarité et les questions intéressant Développement des ressources humaines Canada, telles l'assurance-emploi, ont jugé plus favorablement leurs expériences de collecte de renseignements, en particulier comparativement à ceux qui cherchent de l'information sur le logement et les soins de santé.

8.4 Communications

Les résultats du présent sondage, tout comme ceux du premier sondage, indiquent que la télévision est vue comme de loin le meilleur moyen pour rejoindre les gens, suivie de la radio, qui arrive loin au deuxième rang. De nouveau, comme lors du premier sondage, il y a une forte demande pour plus d'information provenant du gouvernement du Canada, en particulier de la part de ceux qui ont communiqué récemment avec le gouvernement.

En ce qui concerne la source d'information, une proportion légèrement plus élevée de répondants préfèrent AINC au gouvernement du Canada en général. Le possibilité d'interpréter « gouvernement du Canada » comme désignant les politiciens fédéraux peut, au moins en partie, expliquer cette préférence.

Dans l'ensemble, il semblerait que ceux qui préfèrent recevoir l'information d'AINC ont une opinion plus favorable, non seulement de l'information qu'ils ont reçue, mais également du gouvernement du Canada en général. Cependant, il est difficile de savoir si cette préférence exprimée résulte ou non d'une communication récente avec le gouvernement.

Quant aux porte-parole possibles, les Autochtones sont vus comme une source beaucoup plus fiable que les sources non autochtones. L'« expert en matière de questions autochtones » offre un bon exemple. La majorité des répondants jugent cette source d'information fiable, lorsque l'expert est un Autochtone, mais un pourcentage moyen de répondants la juge non fiable lorsque l'expert en question n'est pas d'ascendance autochtone.

8.5 Priorités, questions autochtones et traités

Comme le démontre le premier sondage, les résidants des réserves ont comme priorités les préoccupations quotidiennes, telles que les services communautaires et les conditions économiques des collectivités. L'on considère également important le règlement des revendications territoriales puisqu'il figure dans le premier tiers des priorités des résidants. Cependant, il semble qu'un bon gouvernement et une solide obligation de rendre des comptes du gouvernement local soient secondaires. Tout comme le révélait le sondage de référence, l'autonomie gouvernementale n'est pas une question importante pour ces collectivités, puisqu'elles doivent relever les défis liés aux mauvaises conditions sociales des collectivités, à une économie en difficulté et à des niveaux de scolarité peu élevés.

Le règlement des revendications territoriales est aussi perçu comme un moyen d'obtenir plus de ressources pour les collectivités des Premières nations qui en ont tellement besoin, en particulier par les résidants âgés de 25 à 34 ans ainsi que par ceux qui utilisent Internet. La capacité d'exercer les droits issus des traités peut mener à l'autosuffisance selon la plupart des résidants qui vivent dans les réserves. Cette idée est partagée par ceux qui proviennent d'un milieu socioéconomique moins favorisé et qui n'utilisent pas Internet. Le fait que les gouvernements des bandes possèdent des pouvoirs juridiques est également important pour bon nombre de répondants, mais à un degré légèrement moindre que pour les deux questions précédentes.

La plupart des gens des Premières nations établissent un lien entre, d'une part, un bon gouvernement et une solide obligation de rendre des comptes du gouvernement local et, d'autre part, la croissance économique et l'établissement de partenariats dans les collectivités. Ils voient également un lien entre la qualité du gouvernement local et la qualité de vie. Lorsqu'on émet ce genre d'énoncés, il ne semble pas y avoir un seul terme parmi les deux termes suivants, c'est-à-dire « bon gouvernement » ou « solide obligation de rendre des comptes du gouvernement local », qui renforce davantage ce lien.

Tout comme c'est le cas pour d'autre type d'information offert par le gouvernement du Canada, on manifeste un intérêt marqué pour l'information portant sur les traités. À peu près tous les résidants qui font partie de l'échantillon et qui sont assujettis à un traité ont déclaré qu'ils aimeraient recevoir davantage de renseignements à cet égard.

Tous ne sont pas du même avis en ce qui concerne la possibilité de changer les traités. Une forte proportion de répondants estiment que l'on peut mettre à jour les traités de temps en temps (un sur trois) ou, du moins, les réinterpréter dans un contexte moderne (un sur trois), mais il n'en demeure pas moins que 28 p. 100 ont déclaré qu'on ne devrait ni les changer ni les réinterpréter, quelle que soit la façon.

Lorsqu'on leur demande de se prononcer sur les différentes approches en matière de conservation dans le contexte des droits issus des traités, presque la moitié des résidants des réserves croient qu'une approche équilibrée acceptée par les principaux acteurs est la meilleure voie à emprunter. Un résidant sur quatre croit qu'on devrait imposer aux gens des Premières nations les mêmes règlements qu'aux autres Canadiens, et un résidant sur quatre croit que les droits issus des traités prédominent sur d'autres facteurs.

Notons cependant que ces deux dernières questions en relation avec les traités sont une première tentative de mesurer l'opinion des résidants sur des questions très complexes. Les résultats obtenus pourraient sûrement servir de point de départ à l'élaboration d'autres questions plus détaillées pour de futurs sondages, afin de mieux comprendre les différents éléments qui entrent en jeu lorsqu'il s'agit d'exposer les points de vue des membres sur ces questions.

8.6 Autres domaines de recherche

Le présent sondage s'est également penché sur la popularité d'un message publicitaire diffusé en Saskatchewan intitulé *Graines du succès*. Relativement peu de membres connaissent ce message. Cependant, il s'agit là d'un taux de mémorisation général pour la province qui n'est pas particulièrement lié aux régions géographiques où les messages sont diffusés. Il est possible d'isoler les réponses à l'avenir afin qu'elles représentent une meilleure combinaison de la zone de marché couverte, offrent une meilleure image de la mémorisation des répondants pour cette région. Parmi les résidants qui ont entendu les messages, l'opinion est favorable. Sans tenir compte du fait qu'ils aient entendu ou non ces messages, on

semble croire que ce genre de projet, conçu pour faire connaître des histoires de réussite autochtones par le moyen des médias, est une idée excellente qui répond à un besoin.

On a également demandé aux répondants s'ils se souvenaient de messages publicitaires antitabac qui ont fait partie d'une campagne de publicité en février dernier partout au Canada. Les niveaux de mémorisation étaient très élevés et, chose étonnante, ils l'étaient davantage chez les fumeurs. De plus, une forte proportion de répondants se rappelaient que Santé Canada et le gouvernement du Canada en étaient les commanditaires. Les messages télévisés sont ceux dont on se souvient le plus, les répondants étant en mesure de citer plusieurs phrases et thèmes véhiculés par ces messages.

ANNEXE A

Questionnaire

En général, croyez-vous que la relation entre les Autochtones et les autres Canadiens s'améliore, se détériore ou est demeurée la même que par le passé?

J'aimerais maintenant que vous me disiez quelle importance ont aujourd'hui, pour les Premières nations / pour vous personnellement, les éléments suivants. Pour chaque élément, cotez votre réponse sur une échelle selon laquelle 1 signifie que ce n'est pas important du tout, que 7 signifie que c'est très important, et que 4 signifie que c'est plus ou moins important.

Quelle est l'importance pour les gens des Premières nations / pour vous personnellement de...

Régler les revendications territoriales?

Instaurer l'autonomie gouvernementale dans les collectivités des Premières nations?

Améliorer les conditions économiques des gens des Premières nations?

Améliorer les services dans les collectivités, tels que le logement, l'approvisionnement en eau et les égouts?

Établir un bon gouvernement local / une solide obligation de rendre des comptes pour les gouvernements locaux dans les collectivités des Premières nations?

J'aimerais maintenant que vous évaluiez la performance de quelques ordres de gouvernement. Veuillez donner une cote sur une échelle allant de 1, très mauvaise, à 7, excellente, en passant par 4, ni bonne ni mauvaise. Veuillez noter que personne ne connaîtra vos réponses. Elles seront compilées avec celles de centaines de personnes à qui nous nous sommes adressées dans votre province.

Comment évaluez-vous...

la performance générale du gouvernement du Canada? Par gouvernement du Canada, j'entends les ministères, tels qu'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et Santé Canada.

la performance générale de votre gouvernement provincial / de l'administration municipale la plus près de chez vous?

la performance générale du gouvernement de votre bande?

Au cours des trois derniers mois, combien de fois environ avez-vous communiqué directement avec le gouvernement du Canada (sans passer par l'intermédiaire du bureau de votre bande ou du conseil tribal) pour obtenir un service? Il peut s'agir de n'importe qui au Parlement ou dans un ministère.

Au cours des trois derniers mois, combien de fois environ avez-vous communiqué avec le gouvernement du Canada pour obtenir un service, par l'intermédiaire du bureau de votre bande ou du conseil tribal?

Avez-vous effectué la plupart de vos récentes demandes de renseignements ou de services auprès du gouvernement par l'intermédiaire du bureau de votre bande ou du conseil tribal, ou les avez-vous faites vous-même directement?

2

Comment avez-vous communiqué avec le gouvernement du Canada lors de votre plus récente demande d'information ou de service?

Quel genre de renseignements cherchiez-vous à obtenir lors de votre plus récente demande?

Avez-vous obtenu ce que vous cherchiez lors de votre plus récente demande?

Comment évalueriez-vous la qualité des services offerts par le gouvernement du Canada? Veuillez donner une cote sur une échelle selon laquelle 1 signifie très mauvaise, 7, excellente et 4, ni bonne ni mauvaise. Souvenez-vous que personne ne saura quelles ont été vos réponses. Les réponses seront compilées par province seulement.

En vous fondant sur la même échelle, quelle cote donneriez-vous au gouvernement du Canada en ce qui a trait à la qualité générale des services reliés particulièrement aux questions autochtones.

Toujours en utilisant la même échelle, quelle cote donneriez-vous à la qualité générale des services ou de l'information reçus lors de votre plus récente demande?

En général, en ce qui concerne l'information reçue du gouvernement du Canada, diriez-vous que vous avez reçu... trop d'information, trop peu d'information, à peu près la bonne quantité d'information?

Maintenant, en ce qui a trait à l'utilité de l'information reçue, diriez-vous que celle-ci vous a été très utile, plus ou moins utile, pas très utile ou pas du tout utile?

Le gouvernement du Canada utilise différents moyens pour fournir de l'information aux Canadiens. Je vais vous lire une liste et j'aimerais que pour chacun d'entre eux vous nous indiquiez s'ils vous sont utiles.

Et parmi ceux que vous avez choisis, lequel vous est LE PLUS UTILE?

Et parmi ceux que vous avez choisis, lequel est LE deuxième PLUS UTILE?

Et parmi ceux que vous avez choisis, lequel est LE troisième PLUS UTILE?

Parmi l'information reçue du gouvernement fédéral, préférez-vous la recevoir du gouvernement du Canada en général ou d'AINC en particulier?

Je vais vous lire une liste de sources possibles pour recevoir de l'information. Pour chacune d'entre elles, dites-nous si vous pensez qu'elle est fiable. Donnez une cote sur une échelle selon laquelle 1 signifie qu'elle n'est pas fiable du tout, 7, qu'elle est entièrement fiable, et 4, moyennement fiable. Souvenez-vous que personne ne saura quelles ont été vos réponses. Les réponses seront compilées par province seulement.

Les dirigeants et les organisations des Premières nations

Le chef de votre bande ou un conseiller

Un député fédéral

Un fonctionnaire d'AINC

Un universitaire / un Autochtone universitaire expert en question autochtones

Un employé du bureau de votre bande ou du conseil tribal

Au cours de la dernière année, ou à peu près, diriez-vous que la qualité des services reçus du gouvernement du Canada dans chacun des domaines suivants s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée à peu près la même?

Diriez-vous que la qualité des services reçus du gouvernement s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée à peu près la même dans les domaines suivants?

Services de santé

Services à la famille et à l'enfance

Développement des jeunes enfants

Garderies

Soutien du revenu

Combien de temps consacrez-vous chaque jour à l'écoute de la radio?

Quelles stations de radio écoutez-vous la plupart du temps?

Lorsque vous écoutiez la radio, avez-vous entendu un message publicitaire intitulé « Graines du succès »?

Quelles sont vos impressions sur les histoires de réussite que vous avez entendues dans les messages publicitaires « Graines du succès »?

De quelle façon ces histoires de réussite ont-elles changé votre perception des Autochtones?

Je vais vous lire un certain nombre d'énoncés qui pourraient être faits sur les questions autochtones. Pour chacun d'entre eux, veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou pas d'accord. De plus, je vous demanderais d'indiquer si vous êtes moyennement ou fortement d'accord ou pas d'accord, ou indiquer si vous êtes neutre.

Êtes-vous d'accord ou pas d'accord?

Il faudrait présenter un plus grand nombre d'histoires de réussite autochtones dans les médias.

Le règlement des revendications territoriales procure aux Premières nations les terres et les ressources dont elles ont besoin pour accroître leurs possibilités économiques.

Ce n'est que lorsque les membres des Premières nations pourront exercer leurs droits issus de traités, dans des domaines tels que la chasse et la pêche, qu'ils pourront devenir plus autonomes et jouir d'une meilleure qualité de vie.

Pour que les gouvernements des bandes puissent améliorer le sort de leurs collectivités, ils doivent détenir certains pouvoirs juridiques comme signer des contrats, posséder des propriétés, faire des emprunts et intenter des poursuites devant les tribunaux.

Établir un bon gouvernement local /une solide obligation de rendre des comptes pour les gouvernements locaux dans les collectivités des Premières nations est le meilleur moyen d'attirer des investissements commerciaux et des emplois dans les collectivités.

Instaurer un bon gouvernement local /une solide obligation de rendre des comptes pour les gouvernements locaux dans les collectivités des Premières nations est la clé d'une bonne qualité de vie.

Êtes-vous assujetti à un traité?

Aimeriez-vous obtenir davantage d'information du gouvernement du Canada sur votre traité ou tout autre traité?

Lequel des énoncés suivants exprime le mieux votre point de vue sur les traités historiques?

Ce sont des promesses sacrées qu'on NE PEUT CHANGER ni réinterpréter d'aucune façon.

Ce sont des promesses sacrées qu'on ne peut changer, MAIS QUI PEUVENT ÊTRE INTERPRÉTÉES dans un contexte moderne.

Ce sont des ententes qu'on doit METTRE À JOUR DE TEMPS EN TEMPS.

Lequel des énoncés suivants exprime le mieux votre point de vue?

Les droits issus des traités ont la priorité sur toutes autres considérations en matière de conservation.

Les droits issus des traités devraient tenir compte de la planification en matière de conservation acceptée par les Premières nations et les gouvernements fédéral et provinciaux.

Tous les Canadiens devraient être tenus d'obéir aux mêmes règlements en matière de conservation, peu importe les droits issus des traités.

Changeons de sujet, vous souvenez-vous d'avoir lu, vu ou entendu un message publicitaire antitabac au cours des dernières semaines? C'est-à-dire à la télévision, sur des tableaux d'affichage, à la radio, dans les journaux ou les magazines.

Vous souvenez-vous d'où provenaient ces messages publicitaires?

Où avez-vous vu ou entendu ces messages publicitaires?

De quel message publicitaire vous souvenez-vous? Veuillez noter une scène ou une phrase. Vous souvenez-vous de toute autre annonce?

Cette dernière série de questions nous aidera dans nos recherches; souvenez-vous que personne ne saura d'où proviennent les réponses. Elles sont compilées par province seulement.

Avez-vous utilisé Internet au cours des trois derniers mois?

Laquelle des catégories suivantes reflète le mieux votre emploi ACTUEL?

Travailleur autonome

Travailleur à temps plein

Travailleur à temps partiel

Travailleur saisonnier

Employé pour une période déterminée

Sans emploi

Sans emploi, mais à la recherche de travail

Étudiant à temps plein

À la retraite

Ne fais plus partie de la main-d'œuvre/Personne au foyer à temps plein

En congé d'invalidité, de maladie

En congé parental

Autre (veuillez préciser)

Laquelle de ces catégories décrit le mieux votre emploi?

Ouvrier

Travailleur semi-spécialisé

Travailleur spécialisé

Ventes, services, commis

Professionnel

Gestion ou administration

Autre (veuillez préciser)

ANNEXE B

Taux de réponse au sondage

Taux de réponse

Échantillon total	16 503
Numéros non en service	3 515
Doubles	20
Numéros non résidentiels	389
Numéros bloqués par l'entreprise de téléphone	5
Échantillon fonctionnel total	12 574
Pas de réponse	5 375
Non disponibles	15
Éliminés	70
Difficultés de langage	120
Autres	9
Renvoyés au client	3
Total des demandes	6 982
Refus	2 208
Rappels automatiques coopératifs	4 774
Terminés	1 423
Indiens non inscrits	2 868
Résidants hors des réserves	480
Inadmissibles	3
Taux de réponse	38%

Comme nous l'avons indiqué au chapitre 1, le taux de réponse au sondage est assez élevé, surtout en regard des sondages nationaux menés auprès du grand public. Le taux de refus est particulièrement bon. Le taux de 38 p. 100 est déterminé en grande partie par la proportion de membres de Premières nations vivant dans les réserves que l'on trouve dans l'échantillon. Dans le présent sondage, cette proportion est de 30 p. 100 (le nombre d'entrevues réalisées par rapport au nombre de rappels coopératifs autorisés). Dans le premier sondage mené dans les réserves, le taux de refus était plus élevé (environ 2,5 refus pour chaque entrevue réalisée), bien qu'il demeure inférieur à la moyenne pour le grand public. Cependant, le taux de réponse calculé pour le premier sondage était de 52 p. 100, surtout parce que la proportion des personnes interrogées qui répondaient aux critères la première fois était d'environ 11 p. 100.